



CONDOLÉANCES APPUYÉES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE
APRÈS LA DISPARITION DU DOCTE ÉRUDIT

Décès de Cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION JEUDI 15 JUIN 2023 // N°580 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI



FOOT/CAN-2023 (QUALIFICATIONS/
5^E J) OUGANDA-ALGÉRIE

**Déclarations des
joueurs algériens
en zone mixte**

Lire en page 11

CULTURE

«EL MADI YAÛUD»

**Sortir des
traumatismes de la
barbarie coloniale
vers la reconstruction
de l'être et de la cité**

Lire en page 12



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À MOSCOU :

**« L'ALGÉRIE ENTEND DEVENIR UNE
PUISSANCE ÉCONOMIQUE ET
INDUSTRIELLE EN AFRIQUE »**

- Une stèle de l'Emir Abdelkader érigée en plein centre de Moscou
- La Russie, c'est aussi l'agriculture, les industries et la culture
- Qu'est-ce que le Forum économique de Saint-Pétersbourg ?

Lire en page 3



NOUVELLES MESURES DU
CODE PÉNAL EN VUE

**Jusqu'à 10 ans
de prison pour
agression sur un
enseignant, un
imam ou un juge**

P.3

BÉJAÏA

**Percuté par un train, un jeune de
20 ans meurt en allant passer le BAC**

P.16

AÏD EL ADHA : 1 225 POINTS DE VENTE DE BÉTAIL
OUVERTS À L'ÉCHELLE DU PAYS

L'Etat veut réguler le marché aux bestiaux

P.5

DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE

L'Algérie affiche ses ambitions

P.6

PRÉSENT À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE
DU TRAVAIL À GENÈVE

**Bentaleb passe en revue les acquis
sociaux obtenus en Algérie**

P.4

SAIDAL

**Le P-DG promet une sortie
de crise en 2024**

P.16



SONATRACH-HONEYWELL

LA FORMATION DES CADRES DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE

Le groupe Sonatrach et la société américaine Honeywell ont récemment conclu un contrat de formation spécialisée visant à renforcer les compétences des cadres techniques travaillant dans les systèmes de contrôle. Selon un communiqué du groupe, cette initiative

de formation sera mise en œuvre dans les quatre écoles de l'Institut algérien du pétrole. L'objectif de ce contrat de formation est de permettre aux cadres techniques d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires dans le domaine

des systèmes de contrôle. De plus, ce partenariat entre Sonatrach et Honeywell vise à faire de l'Institut algérien du pétrole un centre de formation de référence en Afrique, délivrant des certificats d'accréditation conformes aux normes établies par Honeywell.

PREMIÈRE IMAGE DE L'ARRIVÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À MOSCOU

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est arrivé mardi à Moscou pour une visite d'Etat de trois jours en Russie, à l'invitation de son homologue russe, Vladimir Poutine, dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays amis.



Le Président Tebboune participera, par la même occasion, aux travaux du Forum économique inter-

national qui se tiendra dans la ville de Saint-Petersbourg. Comme on le voit sur l'image, les hom-

mages officiels de l'armée russe ont été rendus au Président algérien à sa descente d'avion.

DÉCÈS DE SILVIO BERLUSCONI :

LES CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé mardi un message de condoléances à son homologue italien, Sergio Mattarella, suite au décès lundi de l'ancien président du Conseil des ministres italien, Silvio Berlusconi, à l'âge de 86 ans. "C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès de l'ancien président du Conseil des ministres de la République italienne, Silvio Berlusconi", a écrit le Président Tebboune dans son message de condoléances. "Le peuple algérien, qui partage la peine du peuple italien ami en cette douloureuse épreuve, retiendra à jamais l'apport considérable du défunt dans la consolidation des liens d'amitié entre les deux peuples, algérien et italien", lit-on dans

le message. "Avec sa disparition, l'Italie perd un fin politique qui a mis sa compétence au service de son pays à travers les différents postes supérieurs qu'il a eu à occuper, ce qui lui valut la confiance dont le peuple italien l'a investi", a encore écrit le Président Tebboune. "En cette pénible épreuve, alors que nous venons de perdre l'un des symboles de l'amitié algéro-italienne, je ne puis que vous présenter à vous, à la famille du défunt et au peuple italien, mes condoléances les plus attristées, au nom du peuple et du Gouvernement algériens et en mon nom personnel, et vous dire tous mes sentiments de sympathie et de compassion", a conclu le Président de la République

DÉCÈS DE CHEIKH MOHAMED TAHAR AÏT ALDJET

L'éminent érudit Cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet est décédé dans la nuit de mardi à mercredi à Alger, à l'âge de 106 ans, a annoncé le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué.

Le défunt Cheikh Aït Aldjet avait fait preuve de tant de sacrifices durant la Guerre de libération nationale et sa lutte aux côtés du colonel Amirouche pour l'indépendance de l'Algérie, outre sa contribution après l'indépendance à la graduation de plusieurs générations d'étudiants et de milliers de cadres algériens. Le défunt était l'un des oulémas ayant "voué leur vie au service de l'Islam, un savant qui avait



contribué à l'ancrage, dans notre pays, d'un référent religieux basé sur la tolérance et la modération. Pour rappel, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, s'est rendu, lundi, sur instruc-

tion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au chevet de l'érudit Cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet, qui était hospitalisé au service réanimation de l'Hôpital Mustapha-Bacha à Alger, avant de rendre l'âme.

DÉCÈS DE AÏT ALDJET

LES CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message de condoléances à la famille de l'éminent Cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet, décédé à l'âge de 106 ans.

"C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que nous avons appris la disparition de l'éminent Cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet, érudit, moudjahid et compagnon des chouhada, imam et prédicateur dévoué, puisse le Tout-Puissant lui accorder Sa sainte miséricorde", lit-on dans le message de condoléances du président de la République. "Le peuple algérien perd en ce grand homme un moudjahid, un Imam dévoué dans sa mission et un éminent savant qui a consacré sa vie à la prédica-

tion, en privilégiant la modération et en appelant au respect des préceptes de notre sainte religion et des valeurs de tolérance et de fraternité. Les Algériens qui appréciaient tant ses interventions et ses valeureuses contributions sont affligés par sa disparition", a écrit le Président Tebboune. "En cette douloureuse épreuve, je présente à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu et aimé mes condoléances les plus attristées et mes profonds sentiments de compassion, priant Allah le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis parmi les martyrs et les saints", conclut le message du Président Tebboune.

CHINE-AFRIQUE : DES ACCORDS DE DIX MILLIARDS DE DOLLARS EN VUE

Le volume des accords potentiels en cours de discussion en prévision de la troisième exposition économique et commerciale Chine-Afrique, qui se tiendra du 29 juin au 2 juillet à Changsha, dans le centre de la Chine, a atteint 10,7 milliards de dollars, a indiqué Shen Yumou, directeur du Département provincial du commerce du Hunan. A ce jour, 53 pays africains, 8 organisations internationales et plus de 1.500 entreprises

publiques administrées par le gouvernement central, associations commerciales et institutions financières se sont inscrits pour participer à cet événement, est-il souligné. Dans le cadre du programme de la promotion commerciale entre la Chine et l'Afrique, 21 pays africains sont exemptés de droits de douane pour 98% de leurs exportations vers la Chine. Selon des données officielles, le commerce bilatéral entre la Chine et l'Afrique a

atteint 282 milliards de dollars en 2022, avec des exportations à destination du continent en hausse de 11,2% sur un an à 164,5 milliards de dollars et des importations de produits africains en Chine en progression de 11% à 117,5 milliards de dollars. Au cours des quatre premiers mois, les nouveaux investissements directs de la Chine en Afrique ont atteint 1,38 milliard de dollars, en hausse de 24% sur un an.

FONDS MARIANNE : MOHAMED SIFAOU, L'UN DES ACTEURS CLÉS DU DOSSIER, DANS DE « SALES DRAPS »

Journaliste et écrivain franco-algérien, Mohamed Sifaoui est dans le viseur de la commission d'enquête du Fonds Marianne. En dehors de cette affaire, cet « expert médiatique », autoproclamé expert pour les plateaux de télé françaises, spécialité islam radical, s'est souvent fait remarquer pour ses prises de position polémiques. Mohamed Sifaoui devait être auditionné mardi matin par la commission d'enquête du Sénat sur l'affaire du Fonds Marianne. Il est l'un des principaux protagonistes de l'affaire du fonds

Marianne. Mohamed Sifaoui, ancien dirigeant de la principale association mise en cause dans ce dossier, était attendu mardi à 9 heures devant la commission d'enquête du Sénat qui doit faire la lumière sur l'utilisation des subventions du fonds. Mais une perquisition à son domicile, qui a débuté au petit matin, l'a empêché de se rendre à son audition. L'enquête sur l'attribution et l'utilisation du Fonds Marianne semble avancer rapidement. Plusieurs perquisitions ont eu lieu dans le volet judiciaire ce mardi, alors

que Marlène Schiappa devait être entendue par la commission d'enquête du Sénat hier. Plusieurs perquisitions ont eu lieu dans le cadre d'une information judiciaire ouverte début mai pour des soupçons de détournement de fonds publics, d'abus de confiance et de prise illégale d'intérêts. La semaine dernière, l'inspection générale de l'administration avait publié un rapport dénonçant plusieurs manquements dans l'attribution et l'utilisation de l'argent.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À MOSCOU :

«L'Algérie entend devenir une puissance économique et industrielle en Afrique»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier à Moscou, avec le Premier ministre russe, Mikhaïl Michoustine, dans le cadre de la visite d'Etat de trois jours qu'il effectue en Fédération de Russie, à l'invitation de son homologue russe, Vladimir Poutine.

Les entretiens se sont déroulés en présence des membres de l'importante délégation ministérielle accompagnant le président de la République, et leurs homologues de la Fédération de Russie. Lors de cette rencontre, le Président Tebboune a affirmé que les relations algéro-russes étaient "historiques, établies depuis 60 ans, et parties pour durer quelles que soient les conjonctures internationales". L'Algérie qui a "retrouvé aujourd'hui sa force politique et économique, entend devenir une puissance économique et industrielle en Afrique", a souligné le Président Tebboune. Il



a relevé, à cette occasion, que cette première visite qu'il effectue en Russie intervenait "dans un contexte politique particulier et confirme, tout de même, l'amitié sincère unis-

sant les deux pays". Regrettant le "faible" niveau des relations économiques entre les deux pays, le Président Tebboune a fait observer que les échanges commerciaux, hors secteur de

la Défense, "avoisinent les 40 millions USD". Il a formé le vœu de voir ces relations « se renforcer dans tous les domaines », à l'instar de l'agriculture, les industries, la culture et les start-up, insistant sur l'échange des visites entre les deux pays. Les entretiens du Président Tebboune avec Mme Matvienko interviennent dans le cadre de la visite d'Etat de trois jours qu'effectue le président de la République en Russie à l'invitation de son homologue russe, Vladimir Poutine. De même, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu avec le président de la Douma, Viatcheslav Volodine, ainsi qu'avec la présidente du Conseil de la Fédération de Russie, Mme Valentina Matvienko.

Au terme des entretiens, le président de la République a signé le registre d'or du Conseil et pris une photo-souvenir avec de hauts responsables de cette institution législative dirigée par Mme Valentina Matvienko. Le Conseil de la Fédération de Russie a exposé, à cette occasion, des photos de la récente visite de Mme Matvienko en Algérie.

I.Med

UN MONDE SE DESSINE HORS DU CAPITALISME OCCIDENTAL

QU'EST-CE QUE LE FORUM ÉCONOMIQUE DE SAINT-PÉTERSBOURG, EN RUSSIE ?



Le monde est en train de changer son architecture, et la nouvelle carte du monde se déroule déjà sous nos yeux. Il s'agit d'un tournant géopolitique crucial. La guerre en Ukraine aura été non pas le déclencheur, car les conditions de changement de paradigmes étaient là, ou couvaient en sous-sol, mais en aura été vraisemblablement l'accélérateur. Tous les indices le disent aujourd'hui : l'Occident incapable de faire pencher la balance du côté ukrainien, malgré tout l'arsenal mis sur les rails, Macron qui « quémande » chez les Chinois une médiation pour mettre fin à la guerre, et qui tente de prendre ses distances avec l'hyperhégémonie américaine sur l'Europe, les anciennes puissances occidentales, issues du partage de 1885, qui quittent l'Afrique la queue entre les jambes, pour ne citer que les signes les plus édifiants. C'est dans ce contexte qu'il faut placer et apprécier le Forum de Saint-Petersbourg, qui constitue aujourd'hui, un événement de première importance dans le monde de l'économie et des affaires. Il existe depuis 1997 et se déroule depuis 2006. Au cours des années passées, le Forum s'est imposé comme une plateforme d'échanges pour les affaires, de premier plan au niveau mondial, permettant aux décideurs de traiter des questions économiques majeures auxquelles sont confrontés la Russie, les marchés émergents et le monde en général. Au cours des 25 dernières années, le Forum économique international de Saint-Petersbourg s'est imposé comme un événement international de premier plan axé sur d'importantes questions économiques et commerciales. Organisé du 14 au 17 juin de cette année sous les auspices du président de la Russie, l'événement offrira aux participants une plateforme d'interaction commerciale et permettra aux décideurs de promouvoir des projets et des initiatives dans le domaine des affaires et de traiter des questions économiques auxquelles sont confrontés les marchés émergents et le monde en général. Dans son message de bienvenue aux participants publié, hier, sur le site internet du Kremlin, le président russe a souligné l'importance de se concentrer sur la réalisation de la souveraineté technologique et financière et la réduction des inégalités et de la pauvreté.

Fayçal Oukaci

UNE STÈLE DE L'ÉMIR ABDELKADER ÉRIGÉE EN PLEIN CENTRE DE MOSCOU

Une « amitié séculaire » qui transcende le contexte

La stèle commémorative de l'Emir Abdelkader érigée "dans la plus belle place de Moscou est un témoin de l'amitié séculaire unissant les peuples algérien et russe", a affirmé, hier, à Moscou, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. S'exprimant lors de la cérémonie d'inauguration de la stèle commémorative de l'Emir Abdelkader, le Président Tebboune a rappelé les "relations historiques" établies entre l'Algérie et la Russie, soutenant que ce mémorial "témoigne de l'amitié séculaire qu'entretiennent les

peuples algérien et russe". "Nous sommes fiers de l'existence de la stèle de l'Emir Abdelkader dans la plus belle place de Moscou, capitale historique", a conclu le président de la République. La stèle commémorative de l'Emir Abdelkader est la première du genre érigée, dans la ville de Moscou, à la mémoire d'un dirigeant musulman et arabe, en reconnaissance de ses contributions et de son rôle dans la diffusion des valeurs de tolérance et de dialogue des religions et des principes de l'humanité.

I.M./avec Aps

LOIN DES POTENTIALITÉS MILITAIRES ILLIMITÉES

La Russie, c'est aussi l'agriculture, les industries et la culture

Loin des aptitudes militaires incontestables et incontestées depuis plus d'un siècle, la Russie peut devenir un partenaire stratégique de l'Algérie dans d'autres domaines cruciaux.

Si Tebboune a regretté le faible niveau des relations économiques entre les deux pays, c'est parce que les échanges commerciaux, hors secteur de la Défense, n'excèdent pas les 40 millions USD. Pour une relation stratégique de ce niveau, le chiffre est très bas.

En réalité, il faut comprendre que la Russie est, aujourd'hui, une des économies les plus importantes au niveau international (11^e, selon le classement de la Banque Mondiale et 8^e selon celui du FMI), avec des ressources naturelles inégalées, une population de plus de 140 millions d'habitants, des compétences scientifiques et techniques parmi les plus avancées au monde.

Au niveau mondial, le produit intérieur brut 2021 était d'environ 10.301 euros par habitant. En revanche, le PIB en Russie a atteint 10.485 euros

par habitant, soit 1,504 billions d'euros pour l'ensemble du pays. La Russie fait donc partie des grandes économies du monde et se situe largement dans le Top 8 mondial. Le taux d'inflation en Russie en 2021 était d'environ 6,69%. Au sein de l'UE, la moyenne pour la même année était de 9,22%.

Toute cette puissance s'adosse sur une croissance économique forte depuis l'année 1999 et a été peu affectée par les sanctions occidentales imposées suite à la guerre en Ukraine.

Avec plus de 200 millions d'hectares de terres cultivables, la Russie est un des principaux producteurs mondiaux de céréales et de pomme de terre. La production agricole russe, après avoir baissé fortement de 1992 à 1998, reprend depuis 1999, grâce à la plus grande efficacité de la distribution et aux importations.

La Russie est riche en ressources énergétiques. Elle possède les plus grandes réserves de gaz naturel du monde (32 % des réserves

prouvées, 23 % des réserves probables), ainsi que les deuxièmes plus grandes réserves de charbon (10 % des réserves prouvées, 14 % des réserves probables), les huitièmes pour le pétrole (12% des réserves prouvées, 42 % des réserves probables), et 8 % des réserves prouvées d'uranium.

La Russie était en 2012 le 2^e producteur de pétrole et de gaz naturel du monde, 6^e pour le charbon, 3^e producteur d'électricité nucléaire en 2011 et 5^e pour l'hydroélectri-

cité.

Le secteur de l'industrie automobile russe, de plus en plus dynamique, promet. Il bénéficie de la capacité d'investissement de la classe moyenne. De plus en plus d'usines étrangères ouvrent en Russie; les marques locales se modernisent et les capacités d'importations restent fortes.

Les constructeurs locaux sont des entreprises héritées de l'époque soviétique, qui bénéficient de transferts technologiques occidentaux.

I.M.Amine

NOUVELLES MESURES DU CODE PÉNAL EN VUE, AVEC LE PROJET DU GOUVERNEMENT

Jusqu'à dix ans de prison pour agression sur un enseignant, un imam ou un juge

De nouvelles mesures introduites sur le Code pénal, en projet, risquent de faire leur apparition. Il est ainsi prévu que la peine de toute personne ayant atteint l'âge de 16 ans au moins est réductible par des travaux d'utilité publique pouvant aller jusqu'à six cents heures sur une période d'un an et demi. Il est également prévu de protéger les citoyens contre les insultes, les injures et les calomnies des agents de l'administration publique en imposant des peines aux auteurs pouvant aller jusqu'à 3 ans de prison. Dans son volet relatif à la lutte contre la

délinquance, le gouvernement a rendu public le contenu d'un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, qui comprend le Code pénal. Il est prévu jusqu'à 10 ans de prison pour agression sur un enseignant, un imam ou un juge dans le cadre de ses fonctions.

En matière de prévention, il est prévu une interdiction de contacts entre victimes d'agression sexuelle et accusé pendant 3 ans. Un projet « révolutionnaire » sur lequel on reviendra dans le détail.

I.M.A.

PROFESSION D'HUISSIER DE JUSTICE

Une nouvelle loi en projet pour mettre à jour les règles juridiques

Le projet de loi interdit à l'huissier de justice «d'entraver le fonctionnement des structures de la profession, retarder l'application des décisions des chambres ou du pouvoir de tutelle ou leur non-application», de même «qu'il interdit les cas d'incompatibilité», l'huissier de justice pouvant exercer un mandat électoral au sein des assemblées locale et nationale...

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tebbi, a présenté, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi, modifiant et complétant la loi n°06-03 du 20 février 2006, régissant la profession d'huissier de justice, tout en répondant aux préoccupations des députés, a indiqué le ministère dans un communiqué rendu public.

Le texte en question vise l'optimisation des performances de la profession, le renforcement des mécanismes de lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des deniers publics. Lors de la présentation du projet devant la commission compétente de l'APN, le ministre avait fait savoir que ce texte proposait «la mise à jour du cadre juridique régissant la profession d'huissier de justice, promulgué en 2006, poursuivant que cet amendement est en accord avec les amendements proposés au projet de loi relatif au Code de procédure civile et administrative, présenté au gouvernement et qui vise, à travers les nouveaux mécanismes proposés, à simplifier les procédures judiciaires, faciliter l'accès du citoyen à la justice et réduire la charge sur les magistrats et les justiciables». Le projet se présente en principaux axes, à savoir la modernisation, l'optimisation des performances de la profession d'huissier de justice, le renforcement de la mise en œuvre des dispositions judiciaires et la participation de l'huissier de justice à la lutte contre le blanchiment d'argent et l'atteinte aux deniers publics. Le ministre avait affirmé que ce projet «contient des dispositions devant permettre l'adhé-



sion des huissiers de justice dans cette démarche, en les obligeant à enregistrer et à garder les documents sous format électronique ou papier et en leur permettant d'utiliser la technique de signature et de la certification électroniques, énoncée dans la loi relative à la modernisation de la justice». Il a ajouté que ce projet confère au ministre de la Justice la prérogative de «désigner le secrétaire général de la chambre nationale parmi les membres élus de la chambre et donner son approbation lors de la désignation des secrétaires généraux des chambres régionales». Ledit

projet interdit à l'huissier de justice «d'entraver le fonctionnement des structures de la profession, retarder l'application des décisions des chambres ou du pouvoir de tutelle ou leur non application», de même «qu'il interdit les cas d'incompatibilité», l'huissier de justice pouvant exercer un mandat électoral au sein des assemblées locale et nationale. Le projet de loi, qui «propose la fusion de la profession de commissaire-priseur et celle d'huissier de justice», sera susceptible de «soutenir cette profession avec 236 commissaires-priseurs et 3.000 huissiers de justice», a ajouté le

ministre. Il a évoqué, en outre, la possibilité de «lever les interférences dans les prérogatives des deux professions, renforcer la transparence des transactions et des ventes consensuelles et judiciaires des biens mobiles et immobiliers exercées par le commissaire-priseur». Cet amendement, d'après Tebbi, fait obligation à l'huissier de justice, à l'effet de saisir l'instance spécialisée de toute opération liée à des fonds douteux dont l'origine est suspecte ou destinés au blanchiment d'argent, voire au financement du terrorisme, conformément aux dispositions de la loi relative à la prévention

et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En vertu du nouveau texte de loi, «l'huissier de justice doit saisir le procureur de la République de toute transaction à laquelle il assiste, pouvant attenter aux deniers publics ou suspectée liée à la corruption de façon directe ou indirecte». Il est à noter que le ministre de la Justice présentera, aussi, le texte relatif à la protection et à la préservation du domaine de l'Etat, par la suite il répondra aux préoccupations des membres de la deuxième chambre parlementaire.

Y. B.

PRÉSENT À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL À GENÈVE

Bentaleb passe en revue les acquis sociaux obtenus en Algérie

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé depuis Genève (Suisse), que l'Algérie «accordait une importance majeure à la justice sociale partant du caractère social de l'Etat », peut-on lire dans indique un communiqué du ministère. S'exprimant à l'occasion de sa participation aux travaux de la 111e session de la Conférence internationale du travail qui se tient à Genève (Suisse), M. Bentaleb a souligné que «l'Algérie a veillé, depuis le recouvrement de sa souveraineté nationale, à adopter les accords relatifs à l'Organisation internationale du travail (OIT), outre la consécration par la Constitution algérienne des principes de promotion de la justice sociale, de protection des libertés fondamentales et de renforcement de la démocratie participative ». et d'ajouter : « le système de la protection sociale en Algérie couvre tous les risques approuvés par

la Convention N 102 de l'OIT sur la sécurité sociale, un système qui a été renforcé dernièrement par l'institution du droit des membres de la communauté algérienne à l'étranger à bénéficier du système national de retraite ». Dans ce cadre, le ministre a évoqué « plusieurs mesures prises par l'Algérie depuis 2020, en citant à titre d'exemple l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG), l'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les salaires dont le montant est inférieur ou égal à 30.000 DA et les pensions de retraite, l'augmentation à hauteur de 40% des salaires des travailleurs de la Fonction publique, et la revalorisation, deux fois successive en 2023, des pensions de retraite ». M. Bentaleb a, également, rappelé qu'«une enveloppe financière de 1.5 milliards USD a été allouée à la revalorisation de la pension de retraite », soulignant à ce propos « l'institution

de l'allocation-chômage ». Dans le cadre de l'intégration des affiliés au programme d'intégration professionnelle, il a affirmé « le placement de plus d'un demi million de personne dans un emploi stable et permanent avec une couverture sociale entière, et l'institution

du droit des employés et des fonctionnaires à un congé pour créer leurs propres entreprises ». Par ailleurs, le ministre a mis en avant la position immuable de l'Algérie quant au soutien des droits des travailleurs palestiniens, contre toute forme d'exploitation et de dis-

crimination, et contre la violation des principes et droits fondamentaux du travail, ainsi que leur aspiration légitime à une vie descente conformément aux chartes internationales, et de permettre au peuple palestinien d'instaurer un pays indépendant ». **Y.B.**

DÉCHETS MÉNAGERS : L'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE, C'EST FINI !

Le secteur de l'environnement prépare un projet de loi pour mettre en place un cadre juridique inhérent à la gestion des déchets. Ce texte, une fois finalisé et adopté, constituera une base législative de l'économie circulaire. «Il n'est plus tolérable de continuer dans la technique de l'enfouissement au moment où le recyclage et l'économie circulaire représentent un segment porteur dans la relance économique», a affirmé, mardi dernier, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables lors de sa visite au centre d'enfouissement technique (CET) de Corso dans la wilaya de Boumerdès. Lors de sa visite de travail dans la wilaya, Mme Fazia Dahleb a mis en exergue la nécessité de fermer ces structures qui ne sont plus la solution idoine. «L'enfouissement des déchets au niveau des CETn'est plus à la page. A l'époque, c'était une solution d'urgence pour éradiquer les décharges sauvages qui étaient une source de pollution et de laideur du cadre de vie. Aujourd'hui, nous œuvrons à transformer de nombreux CET en lieux de loisirs et de détente pour le public. Nous avons d'ailleurs un modèle réussi en la décharge de Oued Semar devenu une forêt récréative qui sera ouverte prochainement aux visiteurs», a-t-elle souligné, précisant que «des milliers d'hectares seront récupérés pour accueillir d'autres projets plus importants».

R.N.

AÏD EL ADHA : 1.225 POINTS DE VENTE DE BÉTAIL À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

L'Etat veut réguler le marché aux bestiaux

En coordination avec les services du ministère de l'Agriculture et les chambres d'agriculture locales, sous la supervision des walis, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations informe les éleveurs et les citoyens que « 1 225 points de vente » ont été affectés à la vente de bétail à travers l'ensemble du territoire national...

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a fait état, mardi 13 juin, de 1.225 points de vente affectés à la vente de bétail à travers l'ensemble du territoire national en prévision de l'Aïd El Adha, indique un communiqué du ministère. «En coordination avec les services du ministère de l'Agriculture et les chambres d'agriculture locales, sous la supervision des walis, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations informe les éleveurs et les citoyens que 1.225 points de vente ont été affectés à la vente de bétail à travers l'ensemble du territoire national », lit-on dans le communiqué.

A Adrar, 16 points de vente de bétail ont été fixés, à Chlef 42, à Laghouat 16, à Oum El Bouaghi 20, à Batna 2, à Béjaia 10, à Biskra 33, à Béchar 11, à Blida 29, à Bouira 53, à Tamanrasset 11, à Tébessa 3, à Tlemcen 20, à Tiaret 34 et 28 points de vente à Tizi Ouzou. A Alger, le ministère a affecté 102 points de vente, à Djelfa 18, à Jijel 27, à Sétif 67, à Saida 7, à Skikda 19, à Sidi Bel Abbes 25, à Annaba 8, à Guelma 23, à Constantine 13, à Médéa 20, à Mostaganem 25, à M'Sila 68, à Mascara



30 et 10 points à Ouargla. Des points de vente de moutons ont également été mis en place à Oran (61), à El Bayadh 19, à Illizi 5, à Bordj Bou Arreridj 25, à Boumerdes 45, à El Taref 27, à Tindouf 2, à Tissemsilt 10, à El Oued 42, à Khenchela 1, à Souk Ahras 22, à Tipasa 23, à Mila 2, à Ain El Defla 40, à

Naâma 17, à Ain Témouchent 20, à Ghardaïa 1 et 14 points à Relizane. Cette mesure touchera également les wilayas de Timimoune avec 13 points de vente, Bordj Badji Mokhtar (2), Ouled Djellal (15), Beni Abbes (19), In Salah (1), In Guezzam (1), Tougourt (1), Djanet (2), El Meghaier (3) et

Menia (2). Cette opération intervient en vue d'assurer l'encadrement de la vente de moutons et toutes les conditions nécessaires pour garantir ce rite de sacrifice dans de bonnes conditions sanitaires en prévision de l'Aïd El Adha », conclut le communiqué.

R. N.

Don de sang en Algérie : une augmentation de 5,24% en 2022

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé, ce mardi à Alger, que l'Algérie a enregistré en 2022 une augmentation de don de sang estimée à 5,24%. Lors de son allocution à l'ouverture officielle des activités de la journée mondiale des donneurs de sang, abritée cette année par l'Algérie, et qui se déroulera sur deux jours sous le slogan « Sang, Plasma...partageons la vie, donnons souvent! », M. Saihi a indiqué qu'« en 2022, 743.477 donneurs se sont présentés aux 248 centres de transfusion sanguine à travers le territoire national ». Selon le ministre, 631.815 sachets de sang ont été collectés, ce qui représente une hausse de 5,24% par rapport à l'année précédente, dont 53,96% sont des donneurs volontaires, tandis que le reste sont des donneurs aux membres de la famille ». « L'Algérie a été choisie cette année par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour abriter les festivités de la journée mondiale des donneurs de sang eu égard à ses contributions », a précisé le ministre, ajoutant que « l'OMS a exprimé sa considération pour le gouvernement algérien qui inscrit la disponibilité du sang au titre de ses priorités ». L'OMS a félicité l'Algérie pour ses réalisations en la matière, afin d'assurer du sang aux patients, et ce dans le cadre du développement de notre système de santé, « et la promotion des services de santé fournies aux citoyens par la définition de la poli-

tique nationale de sang et le contrôle et la promotion du don de sang, dans le respect des bonnes pratiques relatives à l'usage du sang », ajoute le ministre. S'agissant du slogan de cette année, il a indiqué que ce dernier avait été choisi pour mettre en évidence « l'importance de la régularité du don de sang pour garantir un approvisionnement suffisant en sang au profit des patients mais aussi pour préserver leur santé ». M. Saihi a également exprimé sa considération à l'égard de l'OMS pour son « soutien constant et sa coopération privilégiée et commune avec l'Algérie, lesquels doivent être renforcés davantage ». « C'est, aussi, une occasion pour saluer et louer ceux qui donnent de leur sang afin de sauver les autres, manifestant ainsi les

plus nobles des valeurs humaines. Il s'agit, en plus, d'une occasion pour se féliciter des efforts fructueux et de la coopération entre les différents pays et instances gouvernementales pour leur rôle pionnier en faveur de la santé de nos sociétés », a-t-il souligné. Lors de l'ouverture des activités de la Journée mondiale des donneurs de sang, un documentaire sur l'état du don de sang en Algérie et l'action de l'ANS, a été projeté. Les travaux de cette manifestation ont été rehaussés par la présence de ministres et de hauts cadres de l'Etat outre des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, des instances et entreprises publiques, des organisations internationales et la société civile.

Y. B.

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE ET LE CSJ UNISSENT LEURS EFFORTS

Un accord de coopération vient d'être signé entre le médiateur de la République et le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Le médiateur de la République, Madjid Amour, a confirmé, lors de la cérémonie de signature de ce memorandum, qu'à travers cet accord,

«un cadre sera établi à travers lequel les modalités de transmission des requêtes entre les deux instances seront déterminées, en fonction de la compétence de chacune d'elles, qu'il s'agisse des préoccupations des citoyens ou des jeunes dans leurs relations avec les administrations et les institutions dont la compétence appartient au Conseil». Ce memorandum vise également, selon Amour, à «renforcer la coopération et l'organisation conjointe d'événements centrés sur des questions d'actualité liées aux préoccupations des jeunes, en

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE SUR «L'IMPACT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR LE SYSTÈME DE VALEURS SOCIÉTAL»

Une rencontre scientifique et culturelle concernant "l'impact" de l'intelligence artificielle sur le système de valeurs sociétal" a été organisée mardi à Alger, par le Haut Conseil islamique (HCI) en collaboration avec la Fondation algérienne pour la promotion des initiatives juvéniles et la réhabilitation des femmes et des enfants, avec la participation d'enseignants et de spécialistes universitaires. Supervisant le lancement des travaux de cette conférence, le président du HCI, Bouabdallah Ghlammallah a déclaré que le "les portes sont ouvertes pour toute éventuelle coopération avec les associations activant au service de la jeunesse et de la culture, outre l'orientation des jeunes pour servir la nation". En ce qui concerne le thème de cette conférence M. Ghlammallah a ajouté que "l'intelligence artificielle n'est qu'une extension de l'intelligence humaine", raison pour laquelle "nous devons mettre ces techniques au service de l'homme, tout en respectant l'aspect moral et sociale", soulignant que "l'invention humaine devrait être au service de l'intérêt général et de la patrie".

De son côté, la représentante de l'APN, Farida Ilimi a indiqué que "les technologies de l'intelligence artificielle évoluent à une vitesse fulgurante, et génèrent beaucoup d'avantages sur les économies, les sociétés et les individus, d'où la nécessité d'une compréhension pour en tirer profit à grande échelle", rappelant que les membres de l'APN "œuvrent constamment à la coordination avec tous les secteurs, étant un trait d'union entre les organisation et les association, et entre le peuple et le gouvernement". Pour sa part, Mme Mechhed Hinda, la présidente de la fondation, a déclaré que cette conférence visait à "cerner les grandes mutations à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle et à s'y adapter en vue de les exploiter dans l'éducation des nouvelles générations ainsi que dans l'accompagnement de la femme".

Les différentes interventions ont également évoqué les différents axes en relation avec le thème principal dont " la problématique de la promotion sociale, et de la femme moderne et ses répercussions sur l'enfant au vu de l'évolution de l'intelligence artificielle, ainsi que l'intégration de l'intelligence artificielle dans le Système éducatif, comme support devant consolider l'enseignement qualitatif".

R. N.

plus de mettre en place un mécanisme de mise en œuvre et de suivi entre les deux parties». Cet effort est venu, a-t-il précisé, à la suite «d'un suivi attentif des défauts de conduite des affaires publiques et de la nature des relations entre le citoyen et l'administration, s'écarter ainsi de la volonté de l'administration, afin de pouvoir protéger les droits des citoyens, répondre à leurs exigences, lutter contre la bureaucratie et œuvrer pour incarner le principe de l'administration au service du citoyen».

Y. B.

Développement de l'hydrogène : l'Algérie affiche ses ambitions

L'Algérie compte lancer des projets pilotes pour tester les différentes technologies et approches pour la production, le stockage et la distribution de l'hydrogène. Ces projets pilotes constitueront une base pour le déploiement à plus grande échelle de l'hydrogène dans le pays.

Avec l'accroissement de la production d'électricité à partir d'énergies décarbonnées, notamment renouvelables, la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau et son utilisation dans le cadre de la transition énergétique sont retenus par les grandes puissances industrielles. Utilisé à ce jour essentiellement dans la chimie ou le raffinage, l'hydrogène pourrait trouver d'autres applications comme celles d'assurer le stockage de l'électricité ou d'alimenter le secteur des transports. L'hydrogène peut remplacer les batteries comme vecteur énergétique. Les énergies renouvelables (vent, solaire) sont disponibles de façon intermittente, et l'hydrogène en constitue le complément idéal sur les plans technique (flux énergétique flexible, stockage) et, peut-être, économique à terme (à l'horizon 2030). En Algérie, la filière hydrogène représente une belle opportunité. Pour Ali Kefaifi, expert en énergie, le pays dispose d'une longue expérience, soit plus d'un demi-siècle, dans les domaines de l'ammoniac, du méthanol, et du raffinage. Cela va l'aider à développer cette filière. Un problème cependant : le coût de production de l'hydrogène par électrolyse est encore 2 à 3 fois supérieur à celui obtenu par reformage du gaz naturel, selon Kefaifi. Une forte réduction des coûts sur l'ensemble de la chaîne, que ce soit pour les électrolyseurs ou les véhicules à piles à combustible, est donc nécessaire. Le processus de développement de la filière implique d'avancer étape par étape afin que la tâche ne semble pas insurmontable. Le potentiel de l'hydrogène comme source d'énergie propre est connu depuis longtemps, et les technologies dans ce domaine font l'objet d'améliorations constantes. Et le pays le sait. Il a l'ambition de devenir l'un des acteurs les plus importants dans ce domaine. Les participants à un atelier d'experts sur le développement de l'hydrogène renouvelable, tenu à Alger, ont relevé les fortes potentialités et les atouts de l'Algérie, lui permettant de devenir un acteur régional majeur dans cette filière. Dans ce cadre, le secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, a souligné dans une allocution lors des travaux de cet atelier, co-organisé par son département ministériel et l'Union européenne (UE) au Centre international des conférences (CIC), que « l'Algérie dispose de plusieurs atouts pour être un acteur régional majeur en matière de développement de l'hydrogène, notamment vert ». Parmi ces atouts, il a cité la position géographique de l'Algérie et son étendue avec un gisement solaire des plus importants au monde, sa proximité des mar-



chés européens, ses réseaux et infrastructures de transport, qui constituent « des avantages comparatifs pertinents ». Affirmant que l'Algérie ambitionne de devenir un acteur « important » dans la production et la commercialisation de l'hydrogène, M. Aouissi a rappelé que cette ambition s'est traduite par l'élaboration et l'adoption par le gouvernement d'une stratégie pour le développement de cette filière, dont la mise en œuvre a été confiée au ministère de l'Energie et des Mines et dont les bases institutionnelles « seront mises en place prochainement en tenant compte des discussions que nous avons déjà tenues avec certains partenaires européens ». Cependant, a-t-il noté, le développement de l'hy-

drogène nécessite « la convergence de plusieurs facteurs, notamment la préparation du capital humain, le transfert technologique et le financement, mais surtout la création d'un marché transparent et compétitif ». En outre, M. Aouissi a indiqué que l'Algérie compte lancer des projets pilotes pour tester les différentes technologies et approches pour la production, le stockage et la distribution de l'hydrogène. « Ces projets pilotes constitueront une base pour le déploiement à plus grande échelle de l'hydrogène dans le pays », a-t-il dit, citant parmi ces projets pilotes, celui des fertilisants à Arzew (Oran). M. Aouissi s'est dit « convaincu que l'Algérie et l'Europe, de par leur proximité géo-

graphique, pourront ensemble assurer l'approvisionnement de leurs marchés énergétiques et réussir ainsi leur transition énergétique ». De son côté, l'ambassadeur de Suède en Algérie, Bjorn Haggmark, dont le pays assure la présidence du Conseil de l'UE, a affirmé que l'Algérie, qui est un fournisseur d'énergies fossiles « important et très fiable » de l'Europe, dispose d'atouts considérables pour devenir « un leader global dans la production de l'hydrogène renouvelable ». M. Haggmark a souligné dans ce sens la prédisposition de l'UE à « travailler avec l'Algérie dans le secteur de l'hydrogène vert, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant ». L'atelier d'experts sur le développement de la filière de

l'hydrogène renouvelable, qui intervient dans le cadre de la coopération algéro-européenne, a réuni de nombreux experts algériens et européens et des responsables d'entreprises et organes publics concernés par le développement de l'hydrogène vert. Les participants ont présenté à cette occasion les stratégies de l'Algérie et de l'UE de développement de l'hydrogène renouvelable, ainsi que le cadre réglementaire et les mécanismes incitatifs pour le développement de cette nouvelle filière. Les infrastructures de production, de transport et de distribution de l'hydrogène sont également au cœur de cette rencontre, organisée en trois panels.

Youcef Salami

COMPAGNIE CENTRALE DE RÉASSURANCE :

Nécessité de consolider les parts de marché en Afrique et dans la région MENA

Le réassureur public algérien, la Compagnie centrale de réassurance (CCR), entend consolider ses activités sur les marchés internationaux notamment dans le Moyen Orient et en Afrique, bénéficiant de « solides assises financières », confirmées cette année encore par l'agence de notation internationale AM best. Deuxième à l'échelle continentale, » la CCR reçoit depuis 2010 une notation de la plus importante agence de notation spécialisée AM best, B+, une note qui a été renouvelée cette année et qui reflète notre solvabilité et nos assises financières très intéressantes, permettant à la CCR de faire face facilement à ses engagements », a indiqué à l'APS son PDG Abdallah Benseidi. Cette compagnie qui a réalisé sur le marché international 16% de son chiffre d'affaires enregistré l'année dernière (40 milliards de DA), est présente dans 12 pays du Moyen-Orient plus la Turquie, 26 pays d'Afrique et 9 pays asiatiques, précise-t-il. La CCR » ambitionne de devenir un réassureur incontournable sur le continent et la région MENA », assure ce responsable qui s'appuie sur une étude comparative de AM best qui classe la compagnie algérienne « dans le top trois des compagnies de réassu-

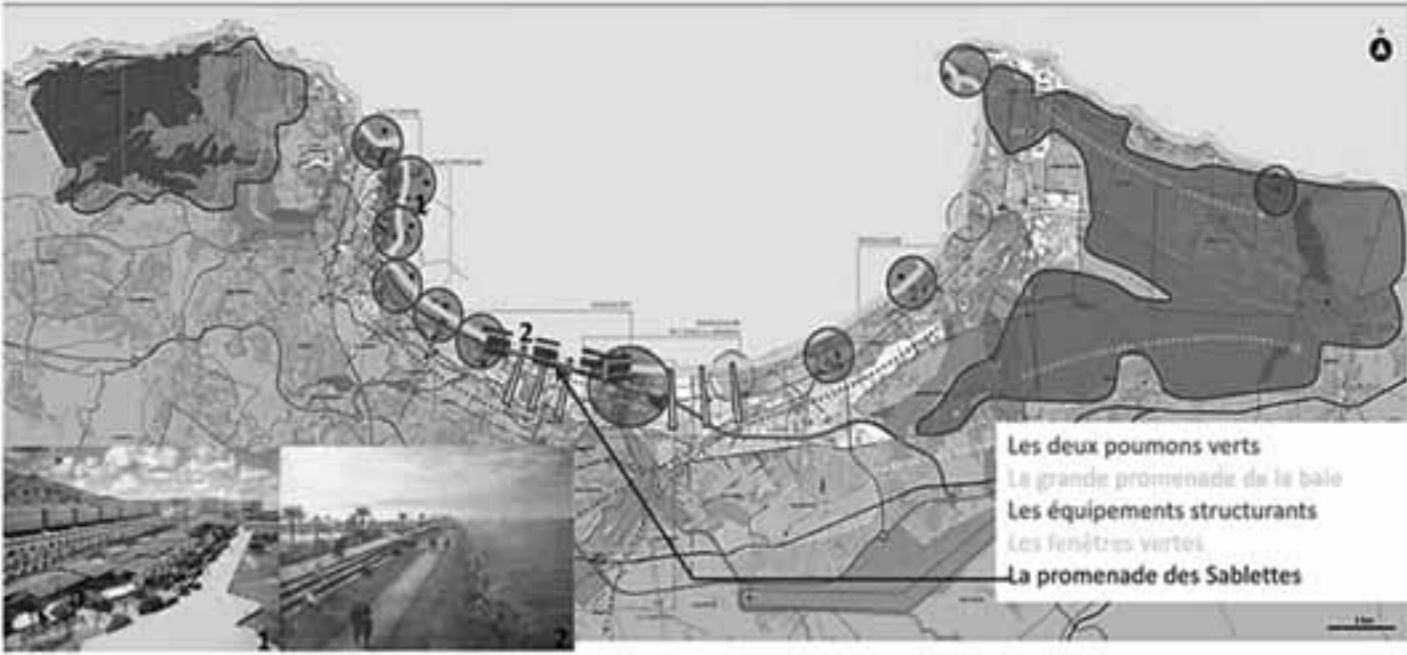
rance en termes de production, et en première position dans les performances technico-économiques ». En 2022, elle a enregistré un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de DA en affaires internationales, en hausse de 2,3% par rapport à l'exercice 2021. Cette progression a été portée par les branches « automobile », « accident et risques divers », « engineering » et « transport » qui avaient évolué respectivement de 68,8%, 36,9%, 30% et 10,7% en raison notamment de la souscription de nouvelles affaires, selon les données du Conseil national des assurances (CNA). La CCR, créée il y a cinquante ans et dotée d'un capital social de 30 milliards de DA, a enregistré une croissance dans ses activités ces dernières années, en dépit des effets de la crise sanitaire, souligne Benseidi. « La pandémie n'a pas impacté réellement l'activité du marché des assurances en général et en particulier celui de la CCR. Au contraire, on a constaté une relative hausse de notre chiffre d'affaires. C'est une pandémie qui a impacté positivement la partie sinistre », a-t-il dit. Interrogé, d'autre part, sur l'opportunité que constitue l'activité naissante de l'assurance Takaful en Algérie pour le marché de la réassurance, le pre-

mier responsable de la CCR a affirmé que cette nouvelle activité représentait un potentiel à exploiter. « La CCR est en train de travailler pour accompagner ce segment de marché. D'ailleurs, on a mis en place une fenêtre Takaful réassurance. On doit adopter une logique de diversification et d'innovation afin de permettre à la compagnie de réaliser des taux de croissance voulus », a-t-il expliqué. Dans ce cadre, la compagnie qui considère cette nouvelle branche comme un « domaine d'évolution stratégique », a déjà souscrit des contrats de réassurance notamment avec la compagnie Takaful life. S'agissant des risques émergents, notamment ceux liés aux changements climatiques et la cyber sécurité, Benseidi a fait savoir que la CCR propose, depuis 2021, un produit de réassurance qui supporte les cyber risques aussi bien sur le marché local qu'international. La compagnie qui est en train de mettre en place « un plan de transformation digitale », indique son PDG, s'est dotée de structures organisationnelles dédiées aux risques émergents, avec pour but sécuriser et mettre à niveau son système d'information.

APS

Alger : plusieurs projets de développement lancés

En ce qui se rapporte au dossier de l'emploi, le bilan fait état de « 76 708 bénéficiaires de l'allocation chômage et de 1 017 inscrits pour une formation à travers 32 établissements de formation ». S'agissant des infrastructures sportives, la wilaya d'Alger a engagé, selon le même document, des opérations pour le réaménagement de plusieurs salles de sport, la réalisation d'espaces spéciaux, outre le lancement des travaux de réalisation de cinq piscines semi-olympiques réparties sur Gué de Constantine, Sidi Moussa, Beni Messous, Les Eucalyptus et Ben Talha, en sus du renouvellement de l'éclairage du stade 20-Août-1955 et la réalisation de 29 espaces de jeu...



Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, lors des travaux de la session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le lancement de nombre de projets de développement et d'aménagement de la baie d'Alger en vue de prendre en charge convenablement les préoccupations des citoyens. A cette occasion, le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a affirmé, samedi, qu'« aucun projet en lien avec les secteurs des travaux publics et l'hydraulique n'était gelé au niveau des communes », soulignant que les différents projets seront financés progressivement. A cet effet, « il sera procédé à la prise en charge des habitations aux abords d'Oued Ouchayah à travers le relogement des habitants des constructions anarchiques ou l'examen des dossiers des

propriétaires de la région », tout en accélérant la cadence des travaux au niveau du Oued Beni Messous, à El Hamiz et à Reghaïa, en sus des procédures liées à l'assainissement de Oued El Harrah et la protection du lac de Reghaïa de la pollution. Dans le cadre du raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz, le bilan annuel de l'activité de la wilaya, examiné deux jours durant par les membres de l'APW, fait état d'un taux de raccordement au réseau électrique de 98,99 % et de 85,47 % au gaz. Quant à l'alimentation en eau potable (AEP), les données précisent que « 40 % de la population sont alimentés quotidiennement et 60 % par le système de distribution un jour sur deux ». Les parts de l'AEP sont réparties sur « 38 % à partir des eaux souterraines, 17 % (barrages) et 45 % à

partir des sept stations de dessalement d'eau qui seront renforcées par de nouvelles stations en tête desquelles la station de Fouka 2 et la station de Corso pour alimenter la capitale à hauteur de 80.000 mètres cubes/jour ». Sur le dossier de l'emploi, le bilan fait état de « 76708 bénéficiaires de l'allocation chômage et de 1017 inscrits pour une formation à travers 32 établissements de formation ». S'agissant des infrastructures sportives, la wilaya d'Alger a engagé, selon le même document, des opérations pour le réaménagement de plusieurs salles de sports, la réalisation d'espaces spéciaux, outre le lancement des travaux de réalisation de cinq piscines semi-olympiques réparties sur Gue de Constantine, Sidi Moussa, Beni Messous, Les Eucalyptus et Ben Talha, en sus du renou-

vellement de l'éclairage du stade 20 Aout 1955 et la réalisation de 29 espaces de jeu. Quant aux espaces verts, les services de la wilaya ont fait état de l'acquisition et de la plantation de 80.000 arbres sur les abords des autoroutes, et de 220.000 arbustes à planter au niveau de la barrière de sable du milieu de l'autoroute Est, et l'achat de 1100 palmiers. Par ailleurs, les services de la wilaya ont accéléré les préparatifs de la saison estivale, par la réalisation de 4876 opérations de nettoyage des plages, la mobilisation de 360 agents de nettoyage, ainsi que l'aménagement de quelques plages en vue de faciliter l'accès des personnes aux besoins spécifiques via le projet de plage pour tous « HANDI PLAGE ».

APS

TRONÇONS DE LA 4^E ROCADE D'ALGER : L'ENSEMBLE DES CONTRAINTES PRISES EN CHARGE

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base Lakhdar Rakhroukh a fait part mardi dernier à partir de Médéa de la prise en charge de la totalité des contraintes à l'origine du retard constaté dans la réalisation des tronçons routiers du projet de la 4e rocade d'Alger qui desservent plusieurs localités de la wilaya de Médéa. Cité dans une dépêche de l'APS, le ministre a souligné que « les principales contraintes sur lesquelles butaient les travaux de réalisation des tronçons routiers du projet de la 4e rocade d'Alger devant faire la jonction entre Hannacha et Berrouaghia, sur un linéaire de 67 km, d'abord d'ordre technique puis financier, ont été prises en charge et les travaux devraient connaître une autre cadence dans la réalisation après le retard enregistré ». Des instructions fermes ont été données par M. Rakhroukh aux responsables des entreprises de réalisation afin de procéder à la livraison graduelle des tronçons encore en chantier. Un engagement a été pris par ces derniers de livrer le tronçon Hannacha/Ouled-Bouachraa au courant du 1er semestre de 2024, tandis que le tronçon Ouled-Bouachraa/Berrouaghia sera livré en septembre de la même année. L'entrée en exploitation des tronçons routiers Hannacha/Berrouaghia "est appelée à désengorger le trafic routier sur l'autoroute Est-ouest et assurer une desserte rapide" entre les localités traversées par cet axe, a-t-il fait savoir. Sur le chantier de l'évitement nord de la ville de Médéa, le ministre a insisté sur le respect des délais de réalisation de la dernière section de cette route, d'un linéaire de 1,4 km, qui fait l'objet de travaux de traitement du glissement de terrain pour que la totalité du projet, qui s'étend sur 11 km, soit opérationnelle dans son intégralité au cours des prochaines semaines. Le premier responsable du secteur des Travaux publics et des Infrastructures de base a mis en avant, par ailleurs, l'importance et l'impératif entretien du réseau routier. "Des subventions financières seront débloquentes, prochainement, pour garantir l'entretien régulier du réseau routier national d'une consistance de plus de 140.000 km et contribuer ainsi à préserver cet acquis", a-t-il souligné. M.Rakhroukh a visité, lors de son déplacement dans la wilaya, le chantier de réalisation d'un tronçon de 7,5 km reliant la localité de Bougezoul à la limite de la wilaya de Djelfa, qui constitue un prolongement de l'autoroute Nord-sud et dont la livraison est prévue en novembre prochain, d'après les engagements de l'entreprise réalisatrice. A Bougezoul (sud de Médéa), le ministre a donné le coup d'envoi des travaux de renforcement d'un tronçon de 21 km de la route nationale N 40, qui fait la jonction entre Bougezoul et Chahbounia.

R.R.

Adrar : départ du premier groupe de pèlerins vers les Lieux saints

Le premier groupe de pèlerins, composé de 187 personnes, de la wilaya d'Adrar s'est envolé mardi à l'aube de l'aéroport Cheikh Sidi Mohamed Belkebir vers les Lieux saints pour accomplir le cinquième pilier de l'Islam, ont indiqué les services de la wilaya. Selon la même source, «toutes les conditions d'organisation ont été réunies, dont l'accompagnement administratif, la prise en charge médicale et l'accompagnement des services de la Protection civile et des associations pour le transport des futurs hadjis». Les pèlerins ont suivi, en préparation de l'accomplissement de ce rite culturel, des séances de simulation et d'orientation sur les modalités

théoriques et pratiques du hadj animées par les services des affaires religieuses, de la santé, de la Protection civile, des Douanes algériennes et de la compagnie Air Algérie. Le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a appelé, à cette occasion, les hadjis à «respecter les orientations des instances interve-

nantes afin d'accomplir les rites du cinquième pilier de l'Islam dans de bonnes conditions et les a rassurés que les conditions nécessaires ont été réunies au niveau de l'aéroport pour un bon accueil et leur accompagnement». Les services de la wilaya ont renforcé les vols «spécial Hadj» depuis

Adrar avec un quatrième vol pour répondre aux préoccupations des hadjis des wilayas d'Adrar et de Timimoun. Les pèlerins ont, pour leur part, salué la décision des hautes instances du pays portant programmation de vols directs depuis Adrar vers les Lieux saints de l'Islam afin de leur

épargner de faire une escale, comme auparavant, au niveau d'autres aéroports». Quatre vols directs sont programmés par la compagnie nationale Air Algérie en direction des Lieux saints de l'islam pour transporter 1.080 pèlerins, dont 248 issus de Timimoun, à partir de l'aéroport d'Adrar.

R. R.

Tizi-Ouzou : distribution, le 5 juillet, de plus de 3 800 logements sociaux

La wilaya de Tizi-Ouzou va procéder, à l'occasion du 61e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, à la distribution de 3.897 logements LPP. Le programme global de logement totalise 6.193 unités (LPL) ou logements sociaux

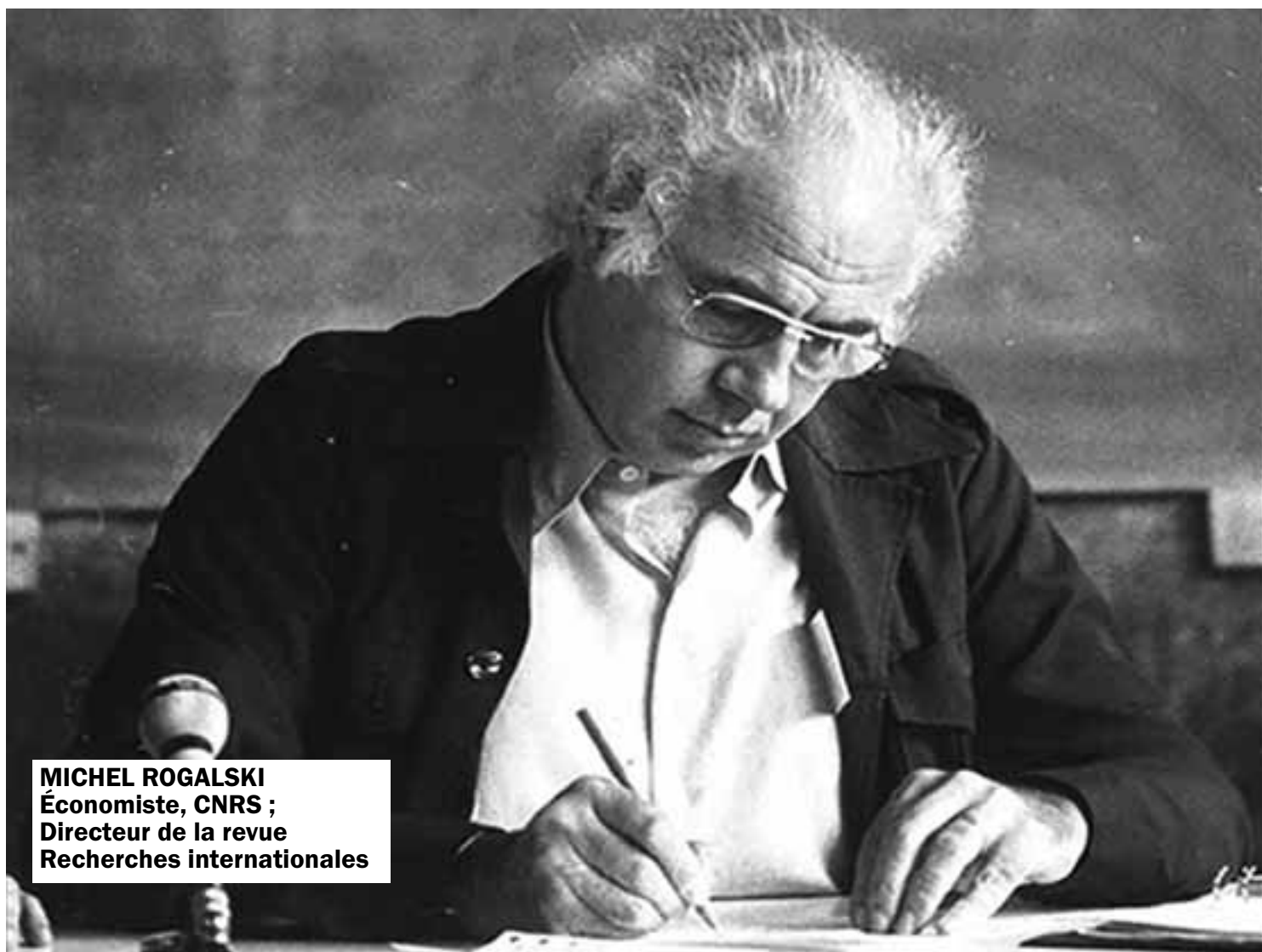
achevés. La distribution se fera à travers dix communes : Ouaguenoun avec 1.292 logements, Draa-Ben-Khedda et Tizi-Ouzou avec respectivement 1.292, 1.100 et 967 logements arrivent sur le podium de cette distribution. Elles sont suivies de celles de

Fréha et Azeffoun avec 102 logements chacune, de Tizgirt avec 100 logements, Aghribs (78), Larbaa Nath Irathen (50) et Makouda et Tizi N'Tletha avec 32 logements chacune.

R. R.

IL A ÉTÉ UN DES PRINCIPAUX CONSEILLERS ÉCONOMIQUES GÉRARD DE BERNIS (1921-2007) POLITIQUE DE L'ÉMA

Disparu il y a une dizaine d'années, l'économiste Gérard de Bernis laisse une trace notoire dans les débats sur les stratégies de développement et a marqué des générations d'étudiants et maints leaders politiques du Tiers Monde.



MICHEL ROGALSKI
Économiste, CNRS ;
Directeur de la revue
Recherches internationales

Une dizaine de collaborateurs ayant partagé ses recherches et engagés à ses côtés rassemblent ici ses articles les plus marquants, chacun étant précédé d'une courte présentation afin de le resituer dans les débats en cours. Marqué par l'économiste François Perroux, Gérard de Bernis consacrera son travail et son itinéraire intellectuel à la compréhension des mécanismes qui ont engendré le sous-développement et à la façon de s'en dégager en choisissant de se mettre au service de l'émancipation de l'homme et des peuples. Ayant très tôt compris que le sous-développement des uns est le produit du développement des autres il s'attaquera à l'analyse des relations économiques internationales en la conjuguant avec la crise du capitalisme et sa nécessaire régulation.

La dizaine d'articles choisis couvre ces thématiques qui restent d'une extrême actualité et montre comment dans les années soixante à quatre-vingt-dix on pouvait faire de l'économie politique, en sortant de la pensée dominante tout en restant accessible à tous. Dès le début des années soixante, il attire l'attention sur le rôle du secteur public dans l'industrialisation, question rarement abordée dans les modèles de développement proposés à l'époque. En effet le secteur privé, national ou étranger, ne s'oriente pas naturellement vers les infrastructures de base indispensables parce que les investissements dans ce secteur présentent une faible rentabilité immédiate. D'où l'extrême importance du rôle du secteur public dans l'industrialisation. Leçon toujours valable pour l'économie marchande capitaliste d'aujourd'hui qui exige plus d'État dans des types d'infrastructures en souffrance comme les transports, les télécommunications, la santé, l'éducation...

Il verra également le rôle de certaines industries dont la particularité repose sur leur capacité à entraîner d'autres et ainsi à brûler les étapes du développement dès lors qu'elles s'orientent vers l'intérieur et bénéficient d'une d'intégration régionale, prenant ainsi le contrepied des politiques préconisées par le « consensus de Washington » porteur des politiques d'ajustement structurel et des privatisations qui seront au cœur des conseils prodigués par la Banque mondiale ou le FMI. Cet apport sur les « industries industrialisantes » a marqué pendant plusieurs décennies le débat sur l'économie du développement.

LES MULTINATIONALES

Très tôt le rôle des multinationales dans leur capacité à façonner la mondialisation a attiré l'attention de notre auteur. Il suggère que ce processus de transnationalisation de la production constitue une des causes de la crise parce qu'il déstabilise et détruit les sys-

tèmes productif et sociaux nationaux et retire du pouvoir à l'État dans sa fonction d'intervention et de régulation. L'ingérence, à travers les multinationales, du capital étranger sur une partie croissante de l'économie nationale et la volonté des firmes françaises d'orienter leur stratégie largement en dehors de l'hexagone ont mis fin à toute « planification à la française » et ont ouvert la voie aux délocalisations qui ont précédé la formation de bassins d'emplois sinistrés, ceux-ci n'étant plus essentiels à la réalisation d'un chiffre d'affaire qui se formait dès lors sur un espace planétaire, comme le préconisait la stratégie des créneaux extérieurs mis en œuvre par Giscard d'Estaing. Le Plan pouvait disparaître en tant qu'organe de mise en œuvre d'une cohérence économique nationale. Dès lors l'abandon de protection douanière, de politique monétaire, de contrôle des prix ou de politique fiscale – inefficace devant la pratique des « prix de transferts » – en seront la conséquence et tous ces éléments disparaîtront des radars alors que la gestion de la force de travail sera confiée au patronat.

PAS DE DÉVELOPPEMENT SANS COMMERCE EXTÉRIEUR MAIS GARE À LA DETTE

Car à ses yeux le développement autocentré qu'il veut encourager non seulement ne doit pas se ramener à l'autarcie qu'il tient pour un facteur de retard dans le développement, mais nécessite de s'appuyer sur un commerce extérieur dont il convient de préciser les conditions de la mise en œuvre et surtout sa fonction en l'articulant aux nécessités du système productif à construire. Les exportations ne doivent pas servir à financer n'importe quelles importations, car celles-ci doivent être mises au service de l'appareil productif en palliant à ses manques. En ce sens la fonction du commerce extérieur est de transformer des surplus non-accumulables – alimentaires, minéraux ou agricoles, bien souvent – en biens accumulables. Au contraire d'une contrainte il doit être un levier du développement et s'intégrer au processus interne de planification. À défaut d'une telle maîtrise, le commerce extérieur deviendrait l'un des moyens à travers lesquels l'impérialisme pourrait effectuer des prélèvements de valeurs. Cette question du rapport à l'extérieur conduit Gérard de Bernis à soulever l'immense problème des liens entre endettement international et développement et à en souligner le piège sous-jacent. Tout emprunt devant être remboursé dans la monnaie dans laquelle il a été libellé – bien souvent le dollar – il impose, en plus de mobiliser une épargne augmentée de ses intérêts, au pays emprunteur de dégager celle-ci en devises et donc de lui imposer une condition supplémentaire lourde de conséquences. Il conduira ce pays à pratiquer une sélection de ses investissements pour leur capacité à « produire » des devises. S'organise alors une extraversion de sa structure productive, en délaissant la satisfaction des besoins essentiels de la population – santé, éducation, ... – qui ne s'acquiescent pas en devises. La production de cultures d'exportation cédera le pas à la nécessité d'une autonomie alimentaire. Il insiste ainsi fortement sur les conditions internes nécessaires au remboursement et souligne que dans une telle stratégie les pays du Tiers monde se retrouvent en

LES JEUDIS DE L'EXPRESS



ÉCONOMIQUES DE L'ALGÉRIE APRÈS L'INDÉPENDANCE (1962-2010), UNE ÉCONOMIE D'INCIPATION HUMAINE

concurrence – car produisant souvent les mêmes biens exportables – face aux pays du Nord dont d’ailleurs la capacité ou la volonté d’absorber de elles exportations n’est pas acquise automatiquement, et sont de surcroît soumises aux variations erratiques des taux de change Cette économie d’endettement international que dénonce Gérard de Bernis constitue un mode de prélèvement de valeurs sur l’activité productive des pays du Tiers monde et accroît l’instabilité de la crise.

UN DÉVELOPPEMENT DURABLE MULTIFORME

Ce thème reviendra également lorsque Gérard de Bernis abordera la question des rapports entre développement durable et accumulation en montrant que celui ci ne peut être construit à partir d’un financement externe toujours capable de se tarir et d’une dépendance au marché mondial. Il y montre toute l’importance des consommations de développement – nourriture, santé, logement, éducation,... - qui entraînent des satis-

factions toujours plus élevées. La durabilité ne pouvant s’entendre que comme une irréversibilité des transformations structurelles qui nécessitent des transformations des structures productives et sociales. En ce sens les stratégies de développement durable impliquent de repenser radicalement les choix sectoriels d’investissements, le choix des techniques et les stratégies d’insertion internationales. Dans la tradition de Marx, il rappelle qu’il y a pillage et non accumulation si on ne commence pas par renou-

veler les conditions de la production. Développement et environnement doivent être considérées ensemble et s’appuyer sur la triade besoin-travail-surplus, au sens que la satisfaction des besoins engendre la nécessité de travailler en produisant un surplus. L’ouvrage, d’une grande richesse et d’une grande clarté d’exposition témoigne de la trace laissée par ce grand économiste qui aura su sa vie durant nourrir le savoir savant des « savoirs militants » et de l’expérience pratique.

Qui est Gérard de Bernis ?

Gérard Destanne de Bernis, plus connu sous le nom Gérard de Bernis, né le 10 novembre 1928 à Bordeaux, et mort le 24 décembre 20102 à La Tronche, est un économiste d’inspiration marxiste et un professeur émérite de l’Université Pierre-Mendès-France à Grenoble, président de l’Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées, Paris. Gérard Destanne de Bernis est né dans une famille d’ancienne bourgeoisie d’Aurillac, issue de Gérard Destanne (1559-1629), juge ordinaire et avocat à Aurillac, (Cantal). Il s’est rendu acquéreur du domaine de Bernis sur la paroisse d’Arpajon-sur-Cère, (Cantal), dont sa famille a repris le nom au xviiiè siècle. Il vit dans une famille plus qu’aisée. Son père est administrateur de plusieurs sociétés, principalement dans les assurances. Il est l’aîné de deux enfants. Il est étudiant à Paris en lettres et science politique lorsqu’éclate la Seconde Guerre mondiale. Il obtient une licence en lettres et le diplôme de l’Institut d’études politiques de Paris. Il est agrégé de droit et sciences économiques6. Il a été un militant chrétien de gauche et a participé aux mouvements politiques et sociaux qui ont suivi cette guerre. Il a participé à la création de la Mutuelle nationale des étudiants de France puis a été un des cadres dirigeants de la tendance syndicale de l’Union nationale des étudiants de France (UNEF). Il en est même brièvement président en 1950. Mais sa sympathie pour les mouvements de libération nationale ainsi que pour le communisme l’écartent rapidement de ces responsabilités. Par la suite, il devient membre du Parti communiste français.

PARCOURS PROFESSIONNEL

Il entame en 1953 une carrière universitaire à l’Université de Lille. Il se rend ensuite à l’université de Tunis, puis celle de Grenoble, où il s’établit définitivement en 1959.

CONTRIBUTION À L'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Gérard Destanne de Bernis a eu

comme maître à penser François Perroux. Il reste fortement inspiré de son analyse du pouvoir, de la domination et des asymétries dans l’économie. Ses théories du développement sont fortement inspirées des idées de Perroux et des économistes structuralistes du développement (Gunnar Myrdal, Prebisch, Furtado). Par ailleurs, il s’inspire beaucoup de Karl Marx et des auteurs marxistes pour ce qui est de son analyse du capitalisme, ce qui distend fortement ses liens avec Perroux. Ses deux principales contributions à l’analyse économique sont le développement d’une théorie du développement (années 1950-1960) et la mise en œuvre d’une analyse originale du capitalisme en termes de régulation (années 1970-1990). En économie du développement, De Bernis introduit le concept d’« industrie industrialisante ». L’idée défendue est que certaines industries (lourdes) peuvent jouer un rôle de moteur dans le développement d’une économie. Ce concept s’inspire de l’idée de pôle de croissance défendue par François Perroux. Dans une perspective générale, De Bernis défend l’idée d’un développement autocentré, c’est-à-dire la mise en place d’un processus de développement interne au pays et non dépendant à l’égard de l’extérieur. Contrairement aux théoriciens de la déconnexion (Samir Amin, André Gunder Frank), De Bernis conçoit le développement avec une ouverture sur l’extérieur. Mais cette ouverture doit être maîtrisée par l’État afin que les industries connaissent leur essor. De Bernis a pu mettre en pratique ses idées à travers l’expérience algérienne. Il a enseigné en Tunisie et il est considéré comme l’un des inspirateurs du programme économique et social de la centrale syndicale tunisienne UGTT (1956) dont le secrétaire général à l’époque était Ahmed Ben Salah avec lequel il entretenait des relations d’amitié. Il a été également un des principaux conseillers économiques de l’Algérie à la suite de l’indépendance. Gérard Destanne de Bernis est

aussi le fondateur de l’école grenobloise de la régulation. La théorie (économique) de la régulation regroupe plusieurs écoles différentes. Parmi celles-ci, nous pouvons retrouver l’école parisienne (Michel Aglietta, Alain Lipietz et Robert Boyer entre autres), l’école grenobloise (Gérard Destanne de Bernis, Rolande Borrelly, Michel Frossard, Bernard Gerbier, Michel Vigezzi, Alda Del Forno, Rénato Di Ruzza, Jacques Calvet, entre autres), l’école montpelliéraine (Fontvielle, Michel, etc.). Alors que la première rompt avec beaucoup d’hypothèses de l’économie marxiste, la seconde tend à rénover l’analyse marxiste en y ajoutant des correctifs. Entre autres, les apports fondamentaux de cette école sont la prise en compte de l’international (et de ses asymétries) dans la définition des modes de régulation de l’économie capitaliste, ainsi que la mise en place du concept de système productif afin de prendre en compte l’espace dans l’analyse économique.

GÉRARD DESTANNE DE BERNIS (1928-2010)

Ce marxiste s’est très tôt engagé dans la construction d’un monde plus juste : étudiant, Il a participé à la création de la Mutuelle Nationale des Étudiants de France (MNEF) puis a été un des cadres dirigeants de la tendance syndicale de l’Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) dont il a été brièvement président en 1950. Agrégé de l’enseignement supérieur, disciple du Professeur François Perroux, c’était un économiste hors du commun, un bourreau de travail à la culture économique très étendue, tant théorique que factuelle. Il a su comme peu d’autres allier ambition théorique et pratique sociale. Il considérait qu’aucun économiste sérieux ne peut faire l’économie d’une réflexion approfondie sur les principaux concepts qu’il utilise, à commencer par le travail, le capital, la valeur, etc. et que cette réflexion impliquait non seulement une bonne connaissance des différentes théories, mais

aussi une bonne compréhension de leur logique interne et de leur contexte d’apparition. Il a toujours mis un point d’honneur à connaître parfaitement toutes les théories économiques, même celles qu’il combattait. Praticien, il était très impliqué dans les nombreuses études économiques de l’Institut d’Études Sociales (IES), de l’Institut Économique et Juridique de l’Énergie (IEJE) et du Centre National d’Études Économiques et Juridiques Agricoles (CNEEJA). Ces trois instituts fusionneront pour donner naissance, à l’Institut de Recherche Économique et de Planification (IREP). On peut dire que sa préoccupation centrale a toujours été le problème du développement dans une conception qui était celle de François Perroux (« Le développement de tout l’homme et de tous les hommes »), et cette conception impliquait bien évidemment de prendre le parti des travailleurs. Avec et après Henri Bartoli (qui enseigna à la Faculté de Droit de Grenoble un cours très engagé intitulé Sciences économiques et Travail), il œuvra inlassablement à la promotion collective des travailleurs (à l’IES), des paysans (au CNEEJA et à Télépromotion Rurale) et dans les nombreux pays du Sud où il a été appelé comme conseiller (d’abord par des pays africains pour les négociations de l’Indépendance, puis par l’Algérie où l’IREP ouvrit une antenne). Une véritable culture de la promotion collective régnait alors à l’Université des Sciences Sociales de Grenoble, à des années-lumière de la culture de l’entrepreneuriat et de la start up qui règne aujourd’hui à l’Université Grenoble Alpes... Il a ensuite dirigé l’Institut des Sciences Mathématiques et Économiques Appliquées, créé par François Perroux, publiant notamment de nombreux économistes dans Les Cahiers de l’ISMÉA. Il a enseigné à tous les niveaux (de la 1^o année de licence au DEA) et encadré un nombre impressionnant de thèses. Son cours de Fluctuations économiques et croissance a pas-

sionné des générations d’étudiants dont il a formidablement stimulé la pensée, la réflexion et l’esprit critique (et si beaucoup furent très engagés en Mai 68 et après, peu succombèrent au sectarisme). Il faut dire qu’il considérait ses étudiants comme des citoyens adultes et débattait d’égal à égal de son cours avec eux. Pendant plusieurs années autour de 1968, le cours magistral fut remplacé par la distribution d’un cours photocopié de 640 pages qui était étudié tout au long de l’année (au cours de lectures collectives et de discussions en groupes de douze étudiants) et discuté avec lui et ses assistantes tous les quinze jours. Il est très difficile d’imaginer la richesse et l’intensité de cette réflexion collective et de ces débats, et il est quasiment impossible aujourd’hui de croire que des centaines d’étudiants de 3^o année d’économie se plongeaient (et avec ardeur !) dans la lecture de Smith, Ricardo, Say, List, Walras, BöhmBawerk, Keynes, Schumpeter... et discutaient de la conception du capital chez Joan Robinson ou de l’apport de Piero Sraffa, avant de plonger dans les modèles de croissance postkeynésiens et néo-classiques : Kaldor, Kalecki, Harrod-Domar, Passinetti, Malahanobis, Samuelson, Solow, etc. Il a aussi organisé pour ses étudiants des voyages d’étude en Algérie. Ces innovations pédagogiques allaient jusqu’à un contrôle des connaissances bien éloigné d’un quelconque mode de sélection, puisque l’étudiant dont la copie était médiocre devait refaire son travail en tenant compte des corrections détaillées... ces exigences de travail étaient bien acceptées tant il se les appliquait d’abord à lui-même ! Bénéficier de cet enseignement et de l’expérience unique de son assimilation collective et critique a été une chance exceptionnelle pour beaucoup d’étudiants. Plusieurs d’entre eux sont d’ailleurs devenus des économistes reconnus tant en France qu’à l’étranger, notamment en Afrique et en Amérique Latine.

PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES DU SAHARA OCCIDENTAL :

Tenue vendredi d'une conférence à Madrid sur les procédures devant les tribunaux européens

L'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental (AIJUWS) organisera vendredi à Madrid une conférence intitulée "Ressources naturelles du Sahara occidental : procédures devant les tribunaux européens", au moment où la Commission européenne a récemment confirmé qu'il n'y aurait pas de négociations pour renouveler l'accord de pêche UE/Maroc, étendu illégalement au Sahara occidental occupé.

Lors de cette rencontre qui se tiendra au siège du Conseil général des avocats espagnols, d'éminents experts aborderont la situation actuelle de la procédure engagée par le Front Polisario concernant la nullité des accords commerciaux entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, étendus illégalement aux territoires sahraouis occupés, ainsi que la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources économiques et son droit à l'autodétermination.

Les orateurs invités à cette conférence sont Juan Soroeta, professeur de droit international public à l'Université du Pays Basque (UPV), et Manuel Devers, l'avocat du Front Polisario devant les tribunaux de l'Union européenne.

Tous deux partageront leurs connaissances et leurs points de vue sur cette question importante et offriront ainsi une vue d'ensemble détaillée et actualisée.

La conférence sera également l'occasion "d'approfondir le débat sur la protection des ressources naturelles du Sahara occidental et les aspects juridiques entourant cette question cruciale", selon les organisateurs.



L'événement vise, en outre, à encourager la réflexion et l'échange d'idées entre les experts, les universitaires et les professionnels intéressés par le sujet et à promouvoir une plus grande compréhension et une prise de conscience de l'importance de préserver les ressources naturelles du Sahara occidental, conformément aux principes du droit international. L'organisation de cette conférence intervient après une multitude de déclarations allant dans le sens de l'impossibilité d'une prolongation de l'accord

de pêche UE/Maroc, étendu illégalement au Sahara occidental. Le 6 juin, l'agence Europa Press avait indiqué que la Commission européenne a confirmé qu'il n'y aurait pas de négociations pour renouveler cet accord, avant une décision de la Cour de justice européenne (CJUE) dont le verdict est attendu en fin d'année. Dans une lettre relayée au mois de mai par l'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW), le ministre néerlandais de l'Agriculture avait déjà indiqué que la Com-

mission européenne a exclu une éventuelle extension de l'accord de pêche entre le Maroc et l'UE. Dans cette missive datant du 28 mars 2023 et traitant de la question avec le Parlement néerlandais, le ministre s'était référé à des informations de la Commission européenne qui a conclu qu'elle n'entamerait pas de négociations avec le Maroc pour une prolongation de cet accord.

Et en mars dernier, le Commissaire européen aux Océans et à la Pêche, Virginijus Sinkevicius, avait invité les pays de l'UE à

examiner les moyens menant vers de nouvelles possibilités de pêche au sein de l'accord UE/Mauritanie, vu qu'il pourrait être "impossible d'éviter une interruption" des activités de pêche des navires de l'UE dans les eaux du Sahara occidental occupé.

Pour rappel, l'accord actuel entre les Vingt-Sept et le Royaume du Maroc est entré en vigueur le 18 juillet 2019, et permet à 128 navires de l'UE de pêcher illégalement dans les eaux du Sahara occidental occupé, après une suspension de l'activité de cette flotte depuis le 14 juillet 2018.

En septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne avait statué en faveur du Front Polisario qui soutenait que l'accord de pêche avec le Maroc avait été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental.

Dans l'attente de la décision de la CJUE, l'application du protocole actuel peut se poursuivre jusqu'à son expiration le 17 juillet, ce qui, en l'absence d'un nouvel accord et donc d'un cadre juridique permettant au Maroc de délivrer des licences de pêche aux navires de l'UE, entraînera une suspension de l'activité de la flotte

I.M./Avec agences

SOUDAN :

Affrontements sporadiques malgré la trêve à Khartoum

La capitale soudanaise, Khartoum, a été le théâtre d'affrontements intermittents, mardi, entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), malgré l'entrée en vigueur, lundi soir, de l'accord de cessez-le-feu. Des témoins oculaires ont déclaré à Anadolu avoir entendu des tirs intermittents au sud de Khartoum et au nord de Bahri (nord-est de la capitale), quelques heures après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu entre les deux parties lundi soir (19h45 GMT). Selon des témoins, le bruit des canons a été entendu et des avions de guerre ont survolé la périphérie sud de Khartoum, tandis que d'autres ont rapporté avoir vu des nuages de fumée au-dessus de la région de Bahri. Lundi soir, l'accord de cessez-le-feu d'une semaine est entré en vigueur, au milieu de tirs sporadiques. Des Forces de soutien rapide ont campé dans leurs zones de contrôle dans plusieurs rues de la capitale, selon le correspondant d'Anadolu.

Dimanche, l'Arabie saoudite et les États-Unis ont annoncé qu'une nouvelle trêve au Soudan entrerait en vigueur lundi soir, pour une durée d'une semaine, en plus de la poursuite des pourparlers entre les deux parties au conflit, à Djeddah, dans une tentative visant une cessation permanente des combats et une solution au conflit par le dialogue. Depuis le 15 avril, le Soudan est le théâtre d'affrontements entre l'armée et les « Forces de soutien rapide » (FSR) à Khartoum et dans d'autres villes. Les deux parties ont échangé des accusa-

tions selon lesquelles chacune d'elles aurait lancé une attaque contre le quartier général de l'autre, en plus d'allégations de contrôler les positions appartenant à chacune d'elles. En 2013, les FSR ont été constituées pour soutenir les forces gouvernementales dans leur lutte contre les mouvements armés rebelles dans la région du Darfour (ouest). Ces unités paramilitaires ont par la suite assumé des missions, notamment la lutte contre la migration irrégulière aux frontières et le maintien de l'ordre, avant d'être qualifiées de « rebelles » par l'armée après le déclenchement des hostilités. Les conditions ne permettent pas d'opérations humanitaires. Les agences humanitaires sont prêtes à acheminer 168 camions afin de venir en aide à plus de 4 millions de personnes à travers le pays, selon le porte-parole de l'ONU. L'ONU a déclaré, mardi, que "les conditions ne permettent pas de mener des

opérations humanitaires à grande échelle" au Soudan, malgré le cessez-le-feu entre les parties belligérantes. "Suite au récent accord de cessez-le-feu, les organisations humanitaires sont prêtes à acheminer quelque 168 camions, pour venir en aide à plus de 4 millions de personnes à travers le pays", a déclaré à la presse le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric.

Il a ajouté que l'ONU et ses partenaires ont étendu les opérations humanitaires à certaines régions du Soudan, malgré les difficultés rencontrées. L'armée soudanaise et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) ont convenu samedi, d'un cessez-le-feu de sept jours. Le pays africain est ravagé, depuis des semaines, par un conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide.

Quelque 700 personnes ont été tuées, dont 190 enfants, tandis que 6 000 autres ont été blessées, selon les Nations

unies. Plus d'un million de personnes ont été déplacées et près de 840 000 ont cherché refuge dans les zones rurales et dans d'autres régions, tandis que 250 000 autres ont quitté le pays.

Des désaccords sont apparus ces derniers mois entre les deux parties au sujet de l'intégration des FSR dans les rangs des forces armées, une condition essentielle de l'accord de transition conclu entre les groupes politiques et l'armée soudanaise.

Le Soudan n'a plus de gouvernement depuis l'automne 2021, lorsque l'armée a destitué le gouvernement de transition du premier ministre Abdalla Hamdok et déclaré l'état d'urgence, ce que les forces politiques considèrent comme un "coup d'État". La période de transition, qui a débuté en août 2019 après l'éviction du président Omar al-Bashir, était censée aboutir à des élections au début de l'année 2024

R.I./Agences

NIGER :

La méningite a fait 102 morts depuis janvier

L'épidémie de méningite a tué, depuis janvier dernier, 102 personnes, en majorité des enfants, sur plus de 1 810 cas enregistrés, a indiqué le ministère nigérien de la Santé, relayé lundi par le site d'information Voice of Africa (VOF). La région de Zinder (sud), frontalière du Nigeria, est la plus touchée avec plus de 1 470 cas et 84 décès, précise-t-on. De l'autre côté de la frontière, une épi-

démie est également en cours dans l'Etat nigérien de Jigawa, d'où "le risque de propagation internationale", avait alerté l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) début février dernier. Les autorités nigériennes avaient annoncé, la semaine dernière, le lancement d'une campagne de vaccination contre la méningite alors que le pays enregistrait déjà des centaines de cas.

"Nous avons procédé (...) au lancement de la campagne de vaccination contre la méningite à Zinder", avait écrit le ministre de la Santé publique, de la Population et des Affaires sociales, Idi Illiassou Mainassara, sur son compte Twitter.

Et de préciser : "372 000 personnes âgées de 2 à 29 ans sont ciblées"

A.A.

FOOT/ CAN-2023 (QUALIFICATIONS/ 5^E J) OUGANDA-ALGÉRIE

Déclarations des joueurs algériens en zone mixte

Victor Lekhal (milieu défensif) a déclaré :
« Avec mon club Le Havre AC nous avons réussi l'accession en Ligue 1 française, c'était notre principal objectif. Concernant mon départ pour Umm Salal (Qatar), c'est moi qui décide de la suite de ma carrière, personne d'autre, c'est mon choix il faut le respecter, et il faut respecter le championnat qatari, j'avais besoin d'un nouveau challenge ».



Déclarations des joueurs de l'équipe nationale algérienne de football, recueillies par l'APS mardi, 13 juin, lors d'une zone mixte organisée avec la presse au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, à quatre jours du match en déplacement face à l'Ouganda, dimanche à Douala au Cameroun (16h00), comptant pour la 5e journée des qualifications de la CAN-2023 (décalée à 2024), suivi deux jours par le test amical face à la Tunisie au stade du 19 mai 1956 d'Annaba (20h00) : Houssem Aouar (milieu offensif) : "Je suis très content d'être ici, Hamdoulah mon intégration s'est bien passée, d'autant que je connais certains joueurs, ça été plus facile pour moi. Cela fait longtemps qu'on attendait ce moment, j'espère que ça va bien se passer surtout. J'arrive ici avec beaucoup d'humilité. Si j'ai fait de grandes choses en club, en équipe nationale j'ai encore

tout à prouver, j'espère qu'on va gagner plusieurs trophées. Je connais bien Islam Slimani pour avoir joué ensemble à Lyon, en s'entend très bien, on a une relation très forte, heureusement qu'il est là, il m'a aidé pour m'intégrer et me donne des indications sur un peu de tout. Je suis apaisé dans ma tête après une saison difficile pour plusieurs raisons, mais maintenant je suis à l'aise après notamment mon engagement avec l'AS Rome, je suis callé sur pas mal de choses. Je suis très motivé, je vais bien me préparer avec la sélection, prendre quelques jours de repos, ensuite attaquer la préparation pour la saison prochaine avec mon club. Concernant le match face à l'Ouganda, on va bien se préparer, le coach fera ce qu'il faut pour que l'équipe joue le mieux possible et remporte cette rencontre. Mes objectifs avec l'équipe nationale est de montrer que je suis capable d'apporter

beaucoup, la vérité c'est simplement le terrain, je vais être à fond pour ce pays. C'est un honneur et une fierté d'être enfin ici." Aymen Mahious (attaquant) : "Après une expérience avec la sélection A' (composée de joueurs locaux), dieu merci, je suis maintenant avec l'équipe nationale A en compagnie de grands joueurs et un sélectionneur qui m'a fait confiance. Chaque joueur nourrit l'ambition de rejoindre la sélection. Je suis là pour apprendre et donner le meilleur de moi-même. Si le sélectionneur décide de me faire jouer, je suis à sa disposition." Himad Abdelli (milieu offensif) : "Très content et fier de cette première convocation en sélection, il y a des bons joueurs, à moi de rester dans cette liste le plus longtemps possible. Les deux matchs sont importants, on ira au Cameroun avec l'intention de battre l'Ouganda, idem pour le match à domicile face à la Tunisie. Concernant mon

avenir à Angers, je suis sous contrat, on verra ce qui va se passer." Victor Lekhal (milieu défensif) : "J'étais super bien accueilli aussi bien par le sélectionneur que par les joueurs, inchallah on fera de grandes choses. Lors de la première sélection en mars 2019 (en amical face à la Tunisie à Blida 1-0, NDLR) je me suis blessé, c'est le destin. Aujourd'hui, je suis de retour, c'est le plus important. L'équipe nationale a besoin de beaucoup de concurrence, ça prouve que la sélection est en progression. Avec mon club Le Havre AC nous avons réussi l'accession en Ligue 1 française, c'était notre principal objectif. Concernant mon départ pour Umm Salal (Qatar), c'est moi qui décide de la suite de ma carrière, personne d'autre, c'est mon choix il faut le respecter, et il faut respecter le championnat qatari, j'avais besoin d'un nouveau challenge."

APS

ARGENTINE

Messi ne disputera plus de Coupe du monde

Le champion du monde en titre argentin Lionel Messi, 35 ans, a affirmé lors d'une interview avec un média chinois diffusée mardi qu'il ne « pense pas » participer à la prochaine Coupe du monde en 2026. Le septuple Ballon d'or est actuellement à Pékin, où il participera jeudi à un match amical avec l'Argentine contre l'Australie, et où sa venue suscite un fort enthousiasme. Interrogé par le média chinois Titan Sports sur la possibilité de le voir jouer la Coupe du monde 2026 organisée conjointement par le Canada, le Mexique et les Etats-Unis, Lionel Messi s'est montré réservé. « Je l'ai déjà dit plusieurs fois, je crois que non », a-t-il déclaré lors d'un long entre-



tien vidéo diffusé par le journal sportif sur la plateforme chinoise Kuaishou. « C'était mon dernier Mondial (au Qatar l'an dernier). Je vais voir comment vont se passer les choses, mais en principe je ne pense pas que j'irai au pro-

chain Mondial », a-t-il affirmé en espagnol au journaliste chinois présent à ses côtés. Début février, Lionel Messi s'était déjà montré pessimiste sur une participation à la prochaine Coupe du monde. « Cela va être très difficile à

cause mon âge », avait-il déclaré au journal argentin Olé. « Je suis heureux de jouer au football, j'aime ce que je fais et tant que je me sens en bonne condition physique et que je continue d'en profiter, je le ferai. Mais cela me semble très loin jusqu'au prochain Mondial. La star argentine, qui a atterri samedi à Pékin, conduira jeudi les champions du monde en titre contre les Socceroos au stade des travailleurs de Pékin, récemment rénové et d'une capacité de 68.000 places. Les supporters chinois se sont précipités pour approcher leur héros, et les billets pour le match allant jusqu'à 4.800 yuans (620 euros) se sont très rapidement vendus.

R.S.

BOBOSI BYAHURANGA, MILIEU DE TERRAIN DE L'OUGANDA :

« DÉCIDÉS À GAGNER CONTRE L'ALGÉRIE »

Tout en reconnaissant que la sélection algérienne de football, double champion d'Afrique et quatre fois mondialiste, est « une très bonne équipe composée de joueurs de stature mondiale », le milieu de terrain chevronné de l'équipe nationale de l'Ouganda, Bobosi Byahuranga, a affirmé dans une déclaration accordée au site officiel de la fédération ougandaise (FUFA), et reprise par plusieurs médias, que « mes coéquipiers ont les moyens nécessaires de rivaliser, voire battre n'importe quel adversaire en Afrique ». C'est ce qui ressort en substance de ses déclarations faites en prévision du match Ouganda - Algérie, prévu dimanche prochain au stade Japoma de Douala (Cameroun) dans le cadre de la cinquième journée des éliminatoires de la CAN 2023. En stage avec son équipe à Douala depuis la fin de la semaine, le pensionnaire du club US, Austin FC, ajoute que « les joueurs sont doublement motivés pour enchaîner avec une nouvelle performance après celle réalisée contre la Tanzanie ». Lors de la précédente journée, le 28 mars dernier, The Cranes sont allés réaliser une surprenante performance en allant arracher trois précieux points à Dar Essalam contre la Tanzanie en l'emportant par 1 but à 0.

R.S.

LIGUE DES NATIONS

LA CROATIE EN QUÊTE D'UN PREMIER TITRE

La Croatie, vice-championne du monde (2018) et deux fois troisième (1998 et 2022) sera en quête d'un premier d'un premier trophée avant sa demi-finale de Ligue des nations contre les Pays-Bas, mercredi (20h45) à Rotterdam. « Nous avons deux médailles (mondiales) de bronze (1998, 2022), nous avons l'argent (2018), et ce serait bien de décrocher l'or », estime le milieu de l'Atalanta Bergame, Mario Pasalic. Le sélectionneur Zlatko Dalic, finaliste du Mondial russe contre la France (4-2) et troisième au Qatar abonde dans le même sens : « Ce serait vraiment beau de remporter ce tournoi dans l'histoire croate ».

La Croatie et ses quelque 4 millions d'habitants, est un pays lové sur la côte adriatique qui présente un magnifique palmarès dans les sports collectifs : deux médailles d'or olympique et un Championnat du monde au handball, un argent et deux bronzes mondiaux au basket, trois fois vice-champion d'Europe de volley féminin ou encore deux Coupes Davis. Le football roi attend un titre depuis la Coupe des villes de foire 1967 remportée par le Dinamo Zagreb, du temps de la Yougoslavie.

Dalic assure déjà comme Pasalic que « la qualification parmi les quatre meilleures équipes est déjà une grande victoire ». Les Pays-Bas sont « l'adversaire le plus difficile possible. Nous jouons chez eux, contre une équipe qui veut retrouver le sommet du football européen et mondial », prévient Dalic, « mais nous ne devons pas avoir peur ».

R.S.

LE SPECTACLE "132 ANS"

LA RÉSILIENCE DES ALGÉRIENS FACE À UN COLONIALISME AU SUMMUM DE L'ABJECTION

La pièce de théâtre "132 ans" d'Ould Abderrahmane Kaki, a été présentée, dimanche à Alger, dans le cadre de la double célébration de l'Indépendance de l'Algérie et la Journée nationale de l'Artiste. Accueillie au Théâtre National Mahieddine-Bachtarzi, cette belle œuvre historique et révolutionnaire, récemment produite par le théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran rappelle la résilience du peuple algérien durant près d'un siècle et demi d'histoire, face aux pratiques inhumaines et abjectes du colonialisme français. Le texte du regretté dramaturge et metteur en scène Ould Abderrahmane Kaki (1934-1995), présenté pour la première fois en 1963 au TNA et reproduit nombre de fois depuis, a été mis en scène par Hbib Medjahri dans une conception contemporaine, dont le travail artistique a été documenté et archivé par l'universitaire et assistant metteur en scène, Ahmed Beghalia. "Pour la première fois au niveau des théâtres régionaux, les différentes étapes de mise en scène de cette nouvelle édition du spectacle "132 ans" ont été documentés dans un livre pour servir plus tard, de référence aux étudiants et aux chercheurs", avait déclaré Ahmed Beghalia. D'une durée de 80mn, le spectacle reconstitue les atrocités et les crimes lâchement perpétrés durant 132 années par l'occupant français contre le peuple algérien, à travers des ellipses temporelles établissant ces faits historiques odieux, également introduits et reliés par la magie d'une narration intemporelle. Certaines étapes de l'histoire ont été restituées dans de belles chorégraphies signées Aissa Chouat, exécutées sur des compositions musicales aux cadences actuelles conçues par Abderrahim Ziani, dans des tableaux qui ont offert au spectacle des figures esthétiques de haute facture, à l'instar de la scène du "coup de l'éventail", au début du spectacle. Fruit d'un atelier de formation de jeunes acteurs mis en contact avec d'autres plus anciens, le spectacle a brillamment été rendu par une quinzaine de comédiens, dont Youcef Benzahra, Amine Mellah, Houria Zaouche, Nassima Farida Zabchi, Houari Louz, Nardjes Benamara et Bouchra Gourad. Evoluant sur une scène nue avec un éclairage judicieux aux atmosphères tourmentées, le jeu des comédiens prolongeait les événements historiques projetés sur un grand écran au fond de la scène, dans une scénographie signée Khaled Hounani **I.M./A.A.**

"EL MADI YAÛUD"

Sortir des traumatismes de la barbarie coloniale vers la reconstruction de l'être et de la cité

La générale de la pièce de théâtre, "El madi yaoud", une pérégrination entre la mémoire du passé et les horizons futurs, a été présentée, lundi soir à Alger, à l'occasion de la double célébration du Soixantenaire de l'Indépendance et de la Journée nationale de l'Artiste.

Présumé au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna) dans le cadre du "Mois du Théâtre", organisé du 5 juin au 8 juillet en célébration du Soixantenaire de l'Indépendance, le spectacle a été mis en scène par Samir Oudjit sur une adaptation de Mohamed Bouchareb du roman "Nihayatou El Ams" (SNED 1974 / la fin d'hier), du grand écrivain Abdelhamid Benhadouga (1925-1996).

D'une durée de 85 mn, le spectacle raconte le parcours de vie tumultueux de Bachir, rendu par Issam Khenouche, depuis l'occupation française, alors jeune étudiant, jusqu'à la période post-indépendance où il s'est vu confier la direction d'une école dans un douar lointain. Contraint de s'éloigner de ses parents chez qui il vivait pour poursuivre ses études, Bachir était marié à Rokia, campée par Hiba Oudjit, à qui il rendait visite chaque fois que son emploi du temps le lui permettait.

Le mode de vie précaire et miséreux, imposé par le joug colonial, heurtait la sensibilité de Bachir chaque fois qu'il revenait à la maison, ce qui allait forger en lui l'idée, devenue nécessaire, d'une réaction qu'il discutera avec ses amis étudiants dès son retour parmi eux.

De privation en exactions, le déroulé du spectacle rappelle la barbarie et l'abjection des pratiques coloniales et des crimes perpétrés contre la population civile, par l'armée française sur laquelle l'"histoire finira par jeter l'opprobre", répétait ainsi, Bachir, dans sa posture



intemporelle de narrateur replongé dans le souvenir.

L'Indépendance s'ouvrant sur la reconstruction du pays, Bachir, a qui on avait tristement annoncé l'anéantissement de tout son village, avait fait le deuil des siens et choisi d'aller s'occuper d'une école dans un village lointain.

D'autres conflits marqueront cette nouvelle période du parcours de Bachir, a qui on avait introduit une femme venue le voir pour inscrire son enfant à l'école, pour se rendre compte avec stupéfaction qu'il s'agissait de sa femme Rokia et de sa fille. Spectacle traitant essentiellement de l'amour que vouait Bachir à son pays "El madi yaoud" a été servi par une douzaine de comédiens, dont Chaker Bahloul, Amel Wahiba Lamri, Toufik Baouche, Hadjla Khelladi et Okba Ferhat, qui ont su porter la densité du texte, occupant tous les espaces de la scène dans des échanges ascendants et soutenus.

Dans une scénographie fonc-

tionnelle, oeuvre de Adelmounaim Berkane, le fond de la scène était couvert de draps blancs servant d'écran à l'illustration de scènes de répression avec des ombres chinoises.

Des cubes également enroulés dans des tissus blancs étaient perpétuellement déplacés par les comédiens pour les aligner, les superposer, les mettre en symétrie ou les disposer en escalier, "un jeu symbolisant l'idée de la reconstruction", a expliqué le metteur en scène.

La bande son, signée Rafik Belaidi était faite de musiques qui ont illustré les différents tableaux proposés par la trame avec, cependant, une pièce qui a servi de leitmotiv durant tout le spectacle, dans laquelle "la guesba chaoui et son esprit autochtone" a bien résisté aux notes de piano en accords qui lui "disputaient l'espace de la partition", de l'avis d'un spectateur.

Sous les applaudissements nourris du public, le metteur

en scène n'a pas manqué, à l'issue du spectacle, de saluer vivement l'"immense travail" de son assistant Mourad Oudjit, qui s'est également occupé du coaching des comédiens, pour réussir à extraire de chacun d'eux, la quintessence de son art.

Auparavant, un hommage a été rendu au grand écrivain et romancier Abdelhamid Benhadouga par le Théâtre régional Salah-Lembarkia de Batna, producteur du spectacle, "El madi Yaoud", en présence du directeur du Tna, Mohamed Yahiaoui.

Des pièces de théâtre, produites dans le cadre du programme "Le mois du théâtre" dédié à la célébration du soixantenaire de l'indépendance, sont présentées au public à Alger et dans plusieurs wilayas du pays.

"Le mois du Théâtre" se poursuit au Tna, avec au programme du jeudi 22 juin, le spectacle "Ridjaloun sadaqu" du Théâtre régional d'El Eulma.

M.Dj./Avec APS

Inauguration à Alger du siège temporaire du Grand Musée d'Afrique

L'Algérie s'apprête à inaugurer depuis hier, le siège temporaire du Grand musée d'Afrique (GMA), un projet des plus importants pour la mise en valeur des cultures et du patrimoine du continent, inscrit sur l'agenda 2063 de l'Union Africaine pour le secteur de la culture. Ce musée qui prendra place de manière temporaire à la villa Boukine dans le quartier d'Hussein-Dey à Alger, restaurée pour l'occasion, vise à créer un musée moderne, contemporain, dynamique, et interactif pour la collecte, la préservation et l'étude scientifique de l'histoire, de la culture,

et du patrimoine matériel et immatériel du continent. Dans sa conception, le Grand musée d'Afrique, comporte une vision de rayonnement par l'exploitation et la promotion de l'histoire et de la culture du continent. En plus des objectifs de nourrir un sentiment d'unité entre les Etats membres, le musée vise à encourager la sensibilisation au patrimoine culturel africain. Le projet architectural retenu et proposé par l'Algérie, est perçu, par l'UA, comme une "structure physique audacieuse pour représenter et dépeindre l'aspiration de l'Afrique vers un avenir plus grand". Dans sa philo-

sophie, le GMA s'oppose à la pratique séculaire consistant à présenter les biens culturels africains comme des objets "exotiques" dépourvus de symboliques socioculturelles, une approche coloniale qui minimise l'esprit ingénieux des africains et éloigne les collections des réalités vivantes des populations. En tant qu'institution panafricaine, le GMA devra aussi refléter les valeurs de l'éthique panafricaine, l'interconnexion, la diversité culturelle, l'accessibilité ou encore la jeunesse. L'agenda stratégique 2063 de l'Union Africaine, adopté en 2015, aspire au déve-

loppement du secteur des arts et de la culture, incluant les industries culturelles et créatives dans une dynamique de développement économique du continent. Après la création du Centre régional de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (Crespiat), en 2018, l'Algérie s'apprête à concrétiser ce projet continental d'envergure. En plus de fournir un point focal aux anthropologues et spécialistes du patrimoine immatériel en Afrique, l'Algérie se lance le défi de la préservation et de la promotion de la culture du continent dans

toutes ses formes, par un premier musée d'envergure continentale. Lors de la Conférence des ministres de la culture de l'Union Africaine, tenue à Alger en 2008, et suite à la proposition de l'Algérie de créer le "Grand musée d'Alger", cette initiative a été adoptée et rebaptisée "Grand musée d'Afrique". De 2009 à 2016, le gouvernement algérien a mis à la disposition du GMA plus de 42 000 mètres carrés pour la construction du musée et a proposé un projet architectural, avant que l'UA ne décide d'inscrire le projet dans son agenda 2063.

M.Dj.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bejaia
Daira de Souk El Tenine
Commune Souk El Tenine

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°: 03/2023

N° D'identification fiscale: 09 75 06 089192 508

Le président de l'assemblée populaire communale de Souk El Tenine, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales, pour la réalisation du projet intitulé :

PROJET : REALISATION ECLAIRAGE PUBLIC MZIDA, AIT IHMED, AIT BOUCHRIT sur 3500 MI.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau du service technique de la commune en présentant le registre de commerce de l'entreprise contre paiement d'une somme de (5000,00DA) représentant les frais de soumission, auprès du Trésorier intercommunal de Souk El Tenine, dès la première parution de cet avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Le dossier de soumission doit comprendre : Le Dossier de Candidature, l'offre Technique et l'offre financière, indiqués ci après :

A. DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée datée et signée.
- Une déclaration de probité dûment renseignée datée et signée.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- * Capacités professionnelles: Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles Catégorie 03 et plus dans le domaine travaux d'électricité en cours de validité.
- * Capacités financières: Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois dernières années.
- * Capacités techniques :
- Moyens humains : justifiant son effectif par une liste visée par services de la CNAS et confirmé par un diplôme dans la spécialité.
- Moyens matériels : justifiés par les cartes grises et attestations d'assurances pour le matériel roulant et les PV d'huissier de justice ou notaire pour le matériel non roulant).
- Des références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par le maître d'ouvrage public avec montant du projet.
- Copie du casier judiciaire N°03 de moins de 03 mois.
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier.
- Attestations de mises à jour C.N.A.S, C.A.S.N.O.S et C.A.C.O.B.A.T.H.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour les personnes morales) pour l'année considérée.
- Numéro d'identification fiscale(NIF).
- Numéro d'identification statistique (NIS)

B. L'OFFRE TECHNIQUE :

- Une déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée.

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel suscité à savoir :

- Le délai des travaux justifié par un planning.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté)

C. L'OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres/ Appel d'offre n°01/2021.

Objet de l'Appel d'offre:

PROJET : REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE 200R AU PROFIT de L'E.P « MARTYR YAKOUBI SALAH » -SOUK EL TENINE -WILAYA DE BEJAIA

Adressée à Mr le président de l'Assemblée Populaire Communale de Souk El Tenine et déposée auprès du secrétariat du courrier d'arrivée de la commune.

La durée de préparation des offres est fixée à (15) Quinze Jours à compter de la date de la première parution de l'avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis se fera au siège de l'APC en séance publique, le dernier jour ouvrable coïncidant avec la date limite du dépôt des offres à 13h30 mn.

Le présent avis d'Appel d'offres tient lieu de convocation aux soumissionnaires désirant y assister.

L'EXPRESS DU 15/06/2023

ANEP : N° 2316015060

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF DAIRA D'ELMARSA COMMUNE DE MOUSSADEK

N° d'immatriculation fiscal 098502269039318

AVIS D'Appel D'Offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/ 2023

Le président de l'assemblée populaire communale de moussadek lance :

AVIS D'Appel D'Offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des projets suivant :

Opération n°01: Aménagement Urbain De L'entrée Est De La Commune MOUSSADEK Ver La Commune De TADJENA

Opération n°02: Aménagement Urbain De L'entrée Est De La Commune MOUSSADEK Ver La Commune De TALAASSA

Les cahiers des charges peuvent être retiré par les soumissionnaires ou son représentant dûment désigné au niveau de siège de la commune de MOUSSADEK (bureau d'équipement) contre paiement d'un montant de :8.000.00 DA

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Condition de participation:

Capacités qualification	Capacités financières	Capacité technique
Certificat de qualification dans le domaine des bâtiment activité principale catégorie 03 et plus	-moyens financiers justifiés par les bilans dans les trois dernières années (2019-2020-2021) égal ou supérieur 10.000.000.00 da	1-casé 2-réalisation d'un projet similaire dans les trois dernières années. 3- 01 employé (licence ou master ou ingénieur ou DEUX ou technicien ou technicien supérieur

Le dossier de candidature contient:

Dossier de candidat	Offre technique	Offre financier
1-Une déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée 2-Une déclaration de probité remplie signée et cachet 3-Les références professionnelles des projets similaires justifier par attestation de maître d'ouvrage 4-Capacité technique 5-Capacité financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années 6 -Les statuts pour les société 7-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise 8-certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité catégorie 03 ou plus activité principale en bâtiment	cahier des charges signé et cachet portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté). - Une déclaration à souscrire remplie, signée, cachet et datée - un mémoire technique justificatif - Planning de réalisation des travaux	la lettre de soumission remplie signée, cachet et datée - la bordereau des prix unitaires (BPU). - le détail quantitatif et estimatif (DQE).

les opérations : n°01 et n°02 aucun entrepreneur ne peut obtenir plus d'un projet , comme indique dans le cahier de charge des opérations.

Le durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le presse nationale .

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 18h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à 11 H00 .

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée du (05) jours à compter de la date des dépôt des offres.

N.B:chaque dossier déposé après le délai fixé ne sera pas reçu de celui – ci.

L'EXPRESS DU 15/06/2023

ANEP : N° 2316014992

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE B.B.ARRERIDJ

DAIRA D EL HAMMADIA

COMMUNE DE KSOUR

NIF 098434223069511

AVIS D ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n 15/247 du 16/09/2015

Portant réglementation des marches Publiques il est porte a la connaissance des soumissionnaires ayant participe a l'avis AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 03/2023 relatif à la REALISATION DE PROJETS:

- REALISATION LA ROUTE SAFIA A OUARASSEN SUR UNE DISTANCE de 1.1 KM

Paru dans les quotidiennes nationales

Langue arabe "الرائد" LE 24/05/2023

Langue française " L'EXPRESS " LE 24/05/2023

Et dans le BOMOP

Que la procédure d'études d'analyse et d'évaluation des offres conformément aux Critère prévus dans le cahier des charges a donne le résultat suivant

projet	Entreprise	Délai	Non technique	Nif entreprise	Montant de l'offre
• REALISATION LA ROUTE SAFIA A OUARASSEN SUR UNE DISTANCE de 1.1 KM	Entreprise EL BINAË EL ACHGHAL EL OUMQUMIA OUA EL HAFRE EL ACHGHAL EL RIFIA OUA EL GHABETE* RQHI ABD EL KARIM*	60 jour	59.25	196934100003922	8.335.950.00 DA

Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les 10 jours à compter de la 1 ère publication du présent avis dans la presse et le BOMOP auprès de l'autorité compétente (commission des marches de l APC DE KSOUR Et conformément a l'article 82 dispositions du décret présidentiel n 15/247 du 16/09/2015

L'EXPRESS DU 15/06/2023

ANEP : N° 2316014861



SONATRACH-HONEYWELL

LA FORMATION DES CADRES DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE

Le groupe Sonatrach et la société américaine Honeywell ont récemment conclu un contrat de formation spécialisée visant à renforcer les compétences des cadres techniques travaillant dans les systèmes de contrôle. Selon un communiqué du groupe, cette initiative

de formation sera mise en œuvre dans les quatre écoles de l'Institut algérien du pétrole. L'objectif de ce contrat de formation est de permettre aux cadres techniques d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires dans le domaine

des systèmes de contrôle. De plus, ce partenariat entre Sonatrach et Honeywell vise à faire de l'Institut algérien du pétrole un centre de formation de référence en Afrique, délivrant des certificats d'accréditation conformes aux normes établies par Honeywell.

PREMIÈRE IMAGE DE L'ARRIVÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À MOSCOU

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est arrivé mardi à Moscou pour une visite d'Etat de trois jours en Russie, à l'invitation de son homologue russe, Vladimir Poutine, dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays amis. Le Président Tebboune participera, par la même occasion, aux travaux du Forum économique inter-



national qui se tiendra dans la ville de Saint-Petersbourg. Comme on le voit sur l'image, les hom-

mages officiels de l'armée russe ont été rendus au Président algérien à sa descente d'avion.

DÉCÈS DE SILVIO BERLUSCONI :

LES CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé mardi un message de condoléances à son homologue italien, Sergio Mattarella, suite au décès lundi de l'ancien président du Conseil des ministres italien, Silvio Berlusconi, à l'âge de 86 ans. "C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès de l'ancien président du Conseil des ministres de la République italienne, Silvio Berlusconi", a écrit le Président Tebboune dans son message de condoléances. "Le peuple algérien, qui partage la peine du peuple italien ami en cette douloureuse épreuve, retiendra à jamais l'apport considérable du défunt dans la consolidation des liens d'amitié entre les deux peuples, algérien et italien", lit-on dans

le message. "Avec sa disparition, l'Italie perd un fin politique qui a mis sa compétence au service de son pays à travers les différents postes supérieurs qu'il a eu à occuper, ce qui lui valut la confiance dont le peuple italien l'a investi", a encore écrit le Président Tebboune. "En cette pénible épreuve, alors que nous venons de perdre l'un des symboles de l'amitié algéro-italienne, je ne puis que vous présenter à vous, à la famille du défunt et au peuple italien, mes condoléances les plus attristées, au nom du peuple et du Gouvernement algériens et en mon nom personnel, et vous dire tous mes sentiments de sympathie et de compassion", a conclu le Président de la République

DÉCÈS DE CHEIKH MOHAMED TAHAR AÏT ALDJET

L'éminent érudit Cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet est décédé dans la nuit de mardi à mercredi à Alger, à l'âge de 106 ans, a annoncé le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué. Le défunt Cheikh Aït Aldjet avait fait preuve de tant de sacrifices durant la Guerre de libération nationale et sa lutte aux côtés du colonel Amirouche pour l'indépendance de l'Algérie, outre sa contribution après l'indépendance à la graduation de plusieurs générations d'étudiants et de milliers de cadres algériens. Le défunt était l'un des oulémas ayant "voué leur vie au service de l'Islam, un savant qui avait



contribué à l'ancrage, dans notre pays, d'un référent religieux basé sur la tolérance et la modération. Pour rappel, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, s'est rendu, lundi, sur instruc-

tion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au chevet de l'érudit Cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet, qui était hospitalisé au service réanimation de l'Hôpital Mustapha-Bacha à Alger, avant de rendre l'âme.

DÉCÈS DE AÏT ALDJET

LES CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message de condoléances à la famille de l'éminent Cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet, décédé à l'âge de 106 ans. "C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que nous avons appris la disparition de l'éminent Cheikh Mohamed Tahar Aït Aldjet, érudit, moudjahid et compagnon des chouhada, imam et prédicateur dévoué, puisse le Tout-Puissant lui accorder Sa sainte miséricorde", lit-on dans le message de condoléances du président de la République. "Le peuple algérien perd en ce grand homme un moudjahid, un Imam dévoué dans sa mission et un éminent savant qui a consacré sa vie à la prédica-

tion, en privilégiant la modération et en appelant au respect des préceptes de notre sainte religion et des valeurs de tolérance et de fraternité. Les Algériens qui appréciaient tant ses interventions et ses valeureuses contributions sont affligés par sa disparition", a écrit le Président Tebboune. "En cette douloureuse épreuve, je présente à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu et aimé mes condoléances les plus attristées et mes profonds sentiments de compassion, priant Allah le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis parmi les martyrs et les saints", conclut le message du Président Tebboune.

CHINE-AFRIQUE : DES ACCORDS DE DIX MILLIARDS DE DOLLARS EN VUE

Le volume des accords potentiels en cours de discussion en prévision de la troisième exposition économique et commerciale Chine-Afrique, qui se tiendra du 29 juin au 2 juillet à Changsha, dans le centre de la Chine, a atteint 10,7 milliards de dollars, a indiqué Shen Yumou, directeur du Département provincial du commerce du Hunan. A ce jour, 53 pays africains, 8 organisations internationales et plus de 1.500 entreprises

publiques administrées par le gouvernement central, associations commerciales et institutions financières se sont inscrits pour participer à cet événement, est-il souligné. Dans le cadre du programme de la promotion commerciale entre la Chine et l'Afrique, 21 pays africains sont exemptés de droits de douane pour 98% de leurs exportations vers la Chine. Selon des données officielles, le commerce bilatéral entre la Chine et l'Afrique a

atteint 282 milliards de dollars en 2022, avec des exportations à destination du continent en hausse de 11,2% sur un an à 164,5 milliards de dollars et des importations de produits africains en Chine en progression de 11% à 117,5 milliards de dollars. Au cours des quatre premiers mois, les nouveaux investissements directs de la Chine en Afrique ont atteint 1,38 milliard de dollars, en hausse de 24% sur un an.

FONDS MARIANNE : MOHAMED SIFAOU, L'UN DES ACTEURS CLÉS DU DOSSIER, DANS DE « SALES DRAPS »

Journaliste et écrivain franco-algérien, Mohamed Sifaoui est dans le viseur de la commission d'enquête du Fonds Marianne. En dehors de cette affaire, cet « expert médiatique », autoproclamé expert pour les plateaux de télé françaises, spécialité islam radical, s'est souvent fait remarquer pour ses prises de position polémiques. Mohamed Sifaoui devait être auditionné mardi matin par la commission d'enquête du Sénat sur l'affaire du Fonds Marianne. Il est l'un des principaux protagonistes de l'affaire du fonds

Marianne. Mohamed Sifaoui, ancien dirigeant de la principale association mise en cause dans ce dossier, était attendu mardi à 9 heures devant la commission d'enquête du Sénat qui doit faire la lumière sur l'utilisation des subventions du fonds. Mais une perquisition à son domicile, qui a débuté au petit matin, l'a empêché de se rendre à son audition. L'enquête sur l'attribution et l'utilisation du Fonds Marianne semble avancer rapidement. Plusieurs perquisitions ont eu lieu dans le volet judiciaire ce mardi, alors

que Marlène Schiappa devait être entendue par la commission d'enquête du Sénat hier. Plusieurs perquisitions ont eu lieu dans le cadre d'une information judiciaire ouverte début mai pour des soupçons de détournement de fonds publics, d'abus de confiance et de prise illégale d'intérêts. La semaine dernière, l'inspection générale de l'administration avait publié un rapport dénonçant plusieurs manquements dans l'attribution et l'utilisation de l'argent.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration
et publicité: 023.70.99.92



DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1						■				
2				■						
3							■			
4			■						■	
5	■					■				
6					■					■
7		■						■		
8				■						
9							■			
10					■					

HORIZONTALLEMENT

1- Ville tunisienne - Projectile du canon. 2- Grand perroquet brésilien - Frisé à large plis. 3- Lieu où l'on expose les cadavres non identifiés - Pareil. 4- Contient 365 jours - Genre de théâtre. 5- Vigoureuse - Volcan italien (inversé). 6- A la possibilité - Eliminée. 7- Unité de mesure de longueur - Souris. 8- Numéral - Chanteur juif d'origine algérienne. 9- Qui n'est ni pour, ni contre - Fils de Noé. 10- Personne - Idiote.

VERTICALEMENT

1- Navigateur portugais - Nom de fruit.
2- Ancienne marque de voiture - Clair. 3- Unité de mesure de pression - Bruit qui court publiquement.
4- Savoure - Règle. 5- Repas - Trois fois.
6- Provenue - Garnis. 7- Note de musique (inversé)
- Manquer. 8- Gaz combustible en bouteille - La forme d'être «est» en allemand. 9- Nommé (inversé)
- Couplet de trois vers. 10- Petite table de sculpteur
- Emotion (inversé).

4 x 4

**Parmi ces quatre séries
de quatre mots, un seul
est juste, à vous
de le découvrir**

Cotonier
Côtonnier
Cotonnier
Cotôn timer

Cynegétique
Cynégetique
Cinégetique
Cynégétique

Licenciement
Lisenciment
Lissenciement
Licenceiment

Plénipotentiaire
Plenipotentiaire
Plénipotantiaire
Plénipotentielle

Les mots fleches

DESTRUCTION TOTALE INATTENDU	↓	ÉCHELLE PHOTOGRAPHIQUE RÉPARES UN CRIME	↓	HABILLÉS EXPOSÉ DE L'AVOCAT	↓	REFUS FORMEL RAPPORTÉE	↓	ANIMAUX DÉVORÉS PAR D'AUTRES	↓	HÉROS DE SPIELBERG BOURRICOTS	↓	DEVANT CAPONE
↳		↓		↓		↓		RAGOÛT MÉDIOCRE PAS MERITÉE	→	↓		↓
GLORIFICATION MUSIQUE MODERNE	→							↓			MOQUEUSES	
↳			PRÊTRE DE L'ARMÉE 12 MOIS	→							↓	CONTE-ATTAQUE
IDIOTE ALLONGE	→		↓				ENVIE BIEN CHARPENTÉ	→				↓
↳					AVANT VOUS TROU PERDU DANS LA CAMPAGNE	→	↓			DEVANT DEVANT OU APRÈS POMME DE PAIN	→	
EN BOURGOGNE BONNE CATRE	→		TRÈS GROS FLEUVE D'ITALIE	→	↓				IL S'AVANCE EN MER GRIMACES	→	↓	
↳		TAS ÉCLATEMENTS DE PNEUS	↓					ELLE A SON DJ CHIC	→	↓		
MARQUE AU FOOT ANIMAL MOU	→	↓				LIEUX DE TRAVAIL TRANCHE D'HISTOIRE	→	↓				
↳			POISSON ROUGE CENT CENTIMÈTES	→		↓	BOULVERSE UNITÉ DE MESURE AGRICOLE	→				
SEMBLABLE LIQUIDE VÉGÉTAL	→		↓		PROTESTA ELLE PEUT ÊTRE INCISIVE	→	↓			SÉLÉNIUM AU LABO SENSUELS	→	
↳					DÉTRAQUE MACULA	→	↓			↓		PAS LÀ POUR RÉPONDRE À L'APPEL
TRESSE ALLONGEANT	→			↓		APLATIT FADE	→					↓
↳						↓	RÈGLES DOUBLES BESACE	→			DÉTÉRIORAI	
C'EST UN JEUNE		ELLES ONT LEUR GOUROU CRI DE CHARRETIER	→				↓	VIEILLES PIÈCES DESSUS	→		↓	
↳		↓		ORDRE DE MARCHÉ		PLUS TRÈS FRAÎCHE DANS LE VENT	→	↓				
TOUJOURS GAGNANT COUPA LA BARBE	→		↓			↓			ADMIRATEUR	→		
↳				SORTI DU CHOU	→		ROUGIT PRESQUE	→				

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Rongeur familial

ABONDANCE
AGUICHEURS
ALERTE
ALLUMETTE
AMPÈRE
ARTIFICIEL
BASCULE
BLEUET
BRIÈVEMENT
CARACTÈRE
COÛT
CRAMPE
DÉPAYSER
DIESEL
ECOT
ECRU
ENCLOURE
ESTUAIRE
ETALAGE

EUROPE
EXTENSION
FORTUIT
GUÉRILLA
IGNARE
IMPRIMERIE
INTERNE
IRRIGATION
LAITAGE
LAMA
LITRE
MÉDUSER
NOURRISSON
PERDU
PESENTEUR
RADICELLE
RÂPÉ
RASCASSE
REINETTE

RÉSINEUSE
SABRE
SAFRAN
SAGESSE
SORBET
SORCIÈRE
SPORT
STRESS
TAON
TÉMÉRITÉ
TORRENT
TOURISME
TROP
ULTIME
VÉGÉTARIEN
VELOUTÉ
VERMICELLE
VESSIE

I	M	P	R	I	M	E	R	I	E	E	R	E	T	C	A	R	A	C	N
H	E	S	O	R	C	I	E	R	E	E	R	U	L	O	C	N	E	E	O
E	E	M	E	R	U	C	S	R	T	E	S	A	D	T	T	O	I	E	U
T	T	P	S	R	E	S	R	T	A	O	T	I	M	N	A	R	U	X	R
I	A	F	C	I	E	N	E	A	B	D	E	T	E	P	A	O	M	T	R
R	L	E	O	R	R	M	O	R	M	S	I	R	E	T	E	E	N	E	I
E	A	S	T	R	U	U	E	M	E	P	R	C	E	N	D	R	R	N	S
M	G	S	O	L	T	U	O	L	A	O	E	G	E	U	I	A	E	S	S
E	E	N	L	R	D	U	E	T	T	M	E	E	S	L	N	E	S	I	O
T	R	A	O	R	B	T	I	S	T	V	T	E	I	G	L	P	R	O	N
E	U	E	E	I	R	E	A	T	L	N	R	E	I	S	O	E	G	N	E
S	E	P	R	E	T	G	T	E	E	E	E	E	U	R	S	U	S	E	C
U	T	E	L	I	E	A	I	E	T	G	L	M	T	E	E	E	S	N	N
E	N	A	P	S	A	C	G	U	M	U	A	E	E	R	L	A	V	R	A
N	A	E	S	O	I	U	O	I	C	I	R	T	I	V	F	B	L	E	D
I	S	E	C	F	R	L	T	S	R	T	T	L	I	R	E	A	T	T	N
S	E	E	I	O	E	U	A	S	I	R	L	L	A	A	M	I	R	N	O
E	P	T	R	V	T	B	E	L	E	A	I	N	U	A	L	O	R	I	B
R	R	E	S	S	A	C	S	A	R	R	E	S	Y	A	P	E	D	B	A
A	G	U	I	C	H	E	U	R	S	E	L	L	E	C	I	M	R	E	V

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

HORizontalement

UNIE - TOLERANCE - ALTERNATIVES - APLANI-
GENETS - TU - VEAU - CREE - LESAI - SEVIT -
N - INEPTÉ - PUCE - ECOËURE - REER - RN -
SERIE - RER - HANNETON - RAME - BIO - SI -
NA - IS - GESTE - DRUIDES - TASSEE - SERA -
IDEM - ESCRIMES - U - MES - O - NESS -
IMPER - TISSU - E - BONIMENT - RUE -
GOUTEURS - JETS.

VERTICALEMENT

INAPTE - CRABE - DUMBO - ILLUSIONNISTE -
POU - TETA - ANE - NOTAMMENT - ENVIEUSE -
ES - ERIE - STRIE - PRETS - SES- MU - ON -
ASTEROIDES - TER - BLAGUEE - IN - RECOINS
- ETE - V - RE - NU - R - ST - PRINCIPE - RAI-
SINS - J - EVERTUERA - DEMEURE - CRETE -
CREMIERES - UT - ASSENE - RESSASSEES

MOTS CROISES

HORizontalement
1- ACCRA - MENA 2- CLE - NIECES 3- RATONS
- ROI 4- ES - RETRO - L 5- SODE - OUIE 6-
PEUR - MUET 7- L - VERSE - AS 8- AIR - AIEU-
LE 9- GRESIL - LIT 10- EASE - ARMEE.

VERTICALEMENT

1- ACRE - PLAGE 2- CLASSE - IRA 3- CET -
OUVRES 4- R - ORDRE - SE 5- ANNEE - RAI 6-
IST - MSILA 7- ME - ROUEE - R 8- CROUE -
ULM 9- NEO - ITALIE 10- ASILE - SETE.

4x4

Cannibalisme - Fluorescent
Ethéromane - Monolithique

BIFFE-TOUT : SMOKING

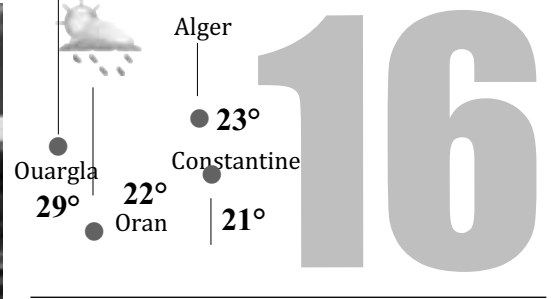
BÉJAÏA

PERCUTÉ PAR UN TRAIN, UN JEUNE DE 20 ANS MEURT EN ALLANT PASSER LE BAC

Un jeune homme âgé de 20 ans a été mortellement percuté hier par un train de voyageurs assurant la desserte Béjaïa-Béni Mansour, indiquent les services la Protection civile. L'accident a eu lieu au village de Mel-

lala, commune d'Oued Ghir, à 8 km environ du chef-lieu de Béjaïa. La victime était un candidat au Bac. «Il s'apprêtait à rejoindre le centre d'examen pour passer son baccalauréat», a indiqué la cellule de communi-

cation de la direction de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Le corps de la victime a été évacué à la morgue du CHU Khelil-Amrane, a ajouté la même source avant que sa famille ne vienne le récupérer.



FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:30	12:48	16:38	20:06	21:52

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 15 JUIN 2023 // N°580 // PRIX 20 DA

Arrestation de dix-huit éléments de soutien aux terroristes

Dix-huit éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations menées durant la période du 07 au 13 juin, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 07 au 13 juin 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, des détachements de l'ANP ont arrêté (18) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations, tandis que d'autres détachements ont saisi, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, un (01) fusil mitrailleur FMPK, un



(01) fusil à lunette, (04) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et (03) grenades ». Dans le même contexte, « les services de sécurité de l'ANP ont arrêté un (01) brigand, à Tamanrasset. Il s'agit du dénommé +Hounati Sid Amer+ dit +Bibi+. Le criminel qui avait en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, a été présenté devant les instances judiciaires auprès du tribunal de Tamanrasset où il a été placé sous mandat de dépôt pour les chefs d'inculpation : port et transport d'arme à feu et des munitions sans autorisation et crime de semer l'effroi au sein de la population », note la même source. Dans le cadre de la lutte

contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (48) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un (01) quintal et 98 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 44 758 comprimés psychotropes ». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezam, des détachements de l'ANP « ont arrêté 182 individus et saisi 28 véhi-

cules, 39 groupes électrogènes, 31 marteaux-piqueurs, 1 détecteur de métaux, 95 quintaux de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 25 autres individus ont été arrêtés, et 10 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 68 tonnes, 83 quintaux de tabacs en sus de 26 491 unités de différentes boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national ». De même, les Garde-frontières « ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 21 320 litres à Tébessa, Souk Ahras, El-Tarf, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar ». D'autre part, les Garde-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 50 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 122 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut la même source.

R.N.

JOURNÉE D'ACTIVITÉ LUDIQUE ET AMBIANCE BON ENFANT À BÉJAÏA

Samedi dernier, la maison de la Culture de Béjaïa a abrité une fête d'activité ludique spéciale enfants, une journée organisée par l'entreprise nationale Algérie Télécom de Béjaïa, une initiative qui entre dans le cadre de la Journée internationale de l'enfance. Des centaines d'enfants venus des quatre coins de la wilaya accompagnés par leurs parents ont pu découvrir plusieurs activités ludiques, un espace de jeux de voiture aménagée à l'esplanade de la maison de la Culture, avec un circuit de conduite de voitures au profit des enfants, organisé par l'association Tarik Essalama de la wilaya de Béjaïa. Enfants et parents ont également pu partager des moments de joie et découvrir la science et la technologie avec un atelier de musique, animé par l'association Mohamed-Rais, dessins et travaux manuels animés par les encadreurs de la maison de la Culture, exposition et démonstration animée par l'association d'astronomie (SIRIUS), atelier de la protection de l'environnement encadré par l'association OXY Jeune de Derguina, tandis que d'autres s'initiaient aux jeux d'échecs, organisé par le BCE (Bougie Club Echec). « Ces activités ont pour objectif, d'aider au développement de compétences sociales et éducatives chez l'enfant », nous dit M. Ait Dahmane Nabil, directeur d'Algérie Télécom de Béjaïa. Au cours de cette journée, un spectacle de clowns a été présenté par l'association "ASSALAMA", une chorale et une pièce théâtrale présentés par la troupe "INASEN" de Seddouk. Enfin, des bonbons, des friandises et des cadeaux symboliques ont été offerts aux enfants dans une ambiance de joie.

Idir Mehdaoui

SAIDAL

LE P-DG PROMET UNE «SORTIE DE CRISE EN 2024»

Le nouveau P-DG de Saidal, Wassim Kouidri, se fixe un objectif stratégique clair, celui de faire sortir le Groupe de la crise qu'il connaît actuellement pour l'amener vers l'avenir dont il a parlé et pour lequel il dit travailler. Saidal devrait ainsi retrouver des couleurs au premier trimestre de 2024, promet-il. Wassim Kouidri s'engage à porter le chiffre d'affaires de Saidal de 14 milliards de dinars, aujourd'hui, à 50 milliards de dinars à fin 2024. De son point de vue, cela est faisable dans un

marché dépassant les 600 milliards de dinars et où la part de Saidal est inférieure à 1%. Avec le concours de tout le monde, nous pourrions atteindre cet objectif », a-t-il dit.

Par ailleurs, dans le cadre de la réforme de la gestion de Saidal, Kouidri a annoncé le retour du conseil scientifique de l'entreprise, qui sera composé d'éménents professeurs algériens pour veiller à la qualité des produits pharmaceutiques. Indiquant que l'entreprise produit actuellement entre 75 et 80 sortes de produits en raison du manque de matière première, Kouidri a également indiqué que l'entreprise est en phase de développer 73 nouveaux produits.

Y.B.

MILA

Deux enfants meurent noyés à Tadjenanet

Les fortes pluies qui se sont abattues dans la nuit de mardi à mercredi dans la localité de Tadjenanet (Mila), ont causé la mort de deux enfants, noyés dans les deux mètres d'eau de pluie qui ont envahi leur maison familiale, a appris hier l'APS, auprès de la Protection civile de la wilaya. La même source a précisé que l'intervention, effectuée avec l'appui d'une équipe de la Protection civile composée de 25 éléments et de 4 plongeurs, venue en renfort

depuis la wilaya de Sétif, s'est soldée par la récupération des corps des deux enfants, des frères âgés de 2 ans et de 10 mois, qui ont été déposés à la polyclinique de Tadjenanet. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus, dans la même ville, pour secourir 10 personnes bloquées par la montée des eaux de l'oued longeant la RN(5, ainsi que pour pomper les eaux qui se sont infiltrées dans plusieurs maisons et ce, sous la supervi-

sion directe du wali de Mila, Mustapha Koreïch, qui s'est rendu sur les lieux en compagnie des autorités civiles et sécuritaires. Les services de la protection de Mila ont indiqué qu'à la suite des fortes perturbations météorologiques, les éléments de ce corps constitué sont intervenus, la nuit dernière et jusqu'à 7 heures, dans plusieurs communes, mobilisant tous les moyens humains et matériels (barques, camions et pompes).

R.N.